

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2373 - 24 janvier 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

« Pacte de responsabilité »

**Des cadeaux
au patronat
aux dépens
des travailleurs !**

p. 3 et 4

De l'Espagne à la France



**Défendre le droit
à l'avortement**

p. 7 et 9

Leur société

- p.4 ■ Le pacte de responsabilité
- La suppression des cotisations familiales patronales
- Gattaz et son million d'employés
- Maine-et-Loire : quand la vérité sort de la bouche d'un patron
- p.5 ■ Gouvernement : vers une recomposition à droite ?
- Hirsch au service de la politique d'austérité
- État actionnaire : une doctrine de sauvetage des profits
- La grosse dette chère aux gros patrons
- p.6 ■ La journée CGT du 6 février
- Quand Lepaon critique Hollande... tout en le défendant
- Fil Rouge
- p.7 ■ Éducation prioritaire
- Montbéliard : moins d'écoles
- Le droit à l'avortement doit être défendu
- Hollande chez le pape
- p.12 ■ Indemnisation des chômeurs : les patrons doivent payer
- Stages en entreprises : il y a de l'abus
- Total arnaque
- p.16 ■ Fin de vie : entre choix médical et intégrisme religieux
- Forum de Davos
- Chômage dans le monde
- Encore 2 milliards pour les blindés

Dans le monde

- p.8 ■ Centrafrique : les manœuvres du gouvernement français et la situation dramatique de la population
- Turquie : un an après l'assassinat de trois militantes kurdes
- p.9 ■ Espagne : non à la suppression du droit à l'avortement
- Belgique : pour la régularisation des réfugiés afghans
- Allemagne : austérité contre les travailleurs

Dans les entreprises

- p.13 ■ PSA
- Fonderies du Poitou
- Manoir industries Saint-Brieuc
- p.14 ■ RATP
- CHS-Cadillac
- La Poste - Rennes
- Centre financier de Bordeaux
- p.15 ■ Sanofi
- Biscuit LU - Château-Thierry
- Chantier du bâtiment - Marseille
- BASF Huningue

ANGERS

Samedi 25 janvier
de 16 h à minuit

à Trélazé, salle Louis-Aragon, rue Barra

à 19 h,
allocution de Jean-Pierre Mercier

ARGENTEUIL

Dimanche 26 janvier
Complexe Jean-Vilar,

9, boulevard Héloïse

à 12 h 45,
allocution de Nathalie Arthaud

SAINT-NAZAIRE

Samedi 1er février
à partir de 16 h

Salle Jacques-Brel au Petit Maroc,
avenue de Saint-Hubert

à 19 h,
allocution de Jean-Pierre Mercier

BEAUVAIS

Dimanche 2 février
à partir de 11 h

15, rue du Morvan
(ancien collège Beaumont)

à 15 h 30,
allocution de Nathalie Arthaud

METZ

Dimanche 16 février
à partir de 11 h 30

au CALP
(Centre d'activités et de loisirs)
de Metz-Plantières,
2A, rue Monseigneur-Pelt

à 15 h,
allocution de Nathalie Arthaud



Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

« Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs »

Montpellier

Jeudi 23 janvier
à 19 h 30

Salle Guillaume-de-Nogaret
Espace Pitot - Rue Pitot

Marseille

Mercredi 5 février
à 19 h

Château des Fleurs,
16, Bd Michelet
Métro : Rond-Point-du-Prado

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal janvier 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Un pacte contre les travailleurs

Il faut être naïf, ou menteur professionnel, pour voir dans les dernières annonces de Hollande un tournant politique. Les travailleurs de Peugeot Aulnay, de Petroplus, d'ArcelorMittal, tous ceux licenciés l'année dernière ont compris depuis longtemps que Hollande était dans le camp du patronat.

À qui les travailleurs doivent-ils la suppression de jours de RTT, de primes, et la généralisation de la flexibilité? Au patronat, et au gouvernement qui inscrit dans la loi le chantage à la compétitivité. Et c'est sans parler du recul des droits à la retraite, des augmentations d'impôts, de la hausse de la TVA destinée à payer le cadeau du crédit d'impôt compétitivité emploi au patronat.

Les travailleurs n'ont pas besoin d'être experts politiques, ni de savoir si Hollande est socialiste, social-démocrate ou social-libéral pour comprendre que ce gouvernement les attaque depuis vingt mois.

Et avec le pacte de responsabilité, c'est reparti pour un tour! Les médias font tout un cinéma autour d'une « nouvelle donne économique ». Comme si cela ne faisait pas des décennies que les gouvernements baissent les charges, au prétexte de créer des emplois.

La principale mesure du pacte de responsabilité est tout bonnement la suppression des 30 à 35 milliards de cotisations familiales payés par le patronat. Comme toujours, on nous dit que cela réduira le chômage. Un million d'emplois pourraient en découler, dit le patronat. Deux millions, surenchérit Montebourg.

Et pourquoi pas 3, 4 ou 5 millions? De qui se moquent-ils? Patronat et gouvernement n'ont pas été capables d'inverser la courbe du chômage. Il y a 500 000 chômeurs de plus depuis que Hollande a été élu, et ils veulent nous faire croire qu'ils vont créer un million d'emplois!

Depuis des années, les exonérations de cotisations se multiplient et le chômage augmente. L'emploi est le grand alibi pour imposer des reculs aux travailleurs, pour permettre à la bourgeoisie de se servir dans les caisses publiques, pour augmenter les profits.

« Il n'y a pas de raison que les prestations familiales soient payées par le patronat », a eu le culot de dire Hollande. Eh bien si! La raison en est que le salaire est composé de deux parties. Une partie versée immédiatement, le salaire net, et une autre, dont le versement

est différé dans le temps et qui se fait au travers des remboursements maladie, des indemnités chômage, pensions et allocations familiales... Ces cotisations font partie intégrante des droits des salariés. Les réduire est inacceptable.

Hollande prétend que ce cadeau au patronat sera financé par des économies sur les dépenses publiques. Mais, là encore, ce sont les classes populaires qui paieront. Le gouvernement ne touchera pas aux dépenses faites en faveur du patronat. Il ne touchera pas aux 50 milliards que l'État verse annuellement aux banquiers en intérêts de la dette. Il ne touchera pas aux milliards versés à Dassault au titre de l'achat de Rafale et autres gadgets militaires. L'État continuera de servir de vache à lait aux grands groupes capitalistes.

En revanche, il prendra l'argent des communes, des départements, des régions, il demandera aux ministères de serrer la vis, il imposera des restrictions aux hôpitaux, à l'Éducation nationale.

Cela sonnera la fin de certaines aides, de subventions aux associations. Tout ce que les services publics n'assureront plus, il faudra le payer, en passant par des entreprises privées ou des mutuelles. Pour les travailleurs, il ne s'agira pas d'économies mais de sacrifices.

Et pendant qu'on nous jouera la comédie du pacte de responsabilité, les lettres de licenciement tomberont pour les travailleurs de Goodyear, pour ceux du transporteur Mory Ducros, de Fagor, de La Redoute. En même temps, Goodyear fait des bénéfices, et le groupe Pinault, qui vient de vendre la Redoute pour sous-traiter les licenciements, prospère!

Alors qu'à la Bourse de Paris le CAC 40 a augmenté de 18% en 2013 et que des centaines de milliards affluent à nouveau sur les marchés spéculatifs, le gouvernement s'attaque aux salaires et aux droits des travailleurs. Oui, le gouvernement PS est passé corps et âme dans le camp de la bourgeoisie, et cela ne date pas d'hier.

Les partis qui, pendant vingt mois, ont laissé entendre que le gouvernement pourrait améliorer le sort des travailleurs les ont lanternés, et ils ne méritent pas leur confiance. Ce gouvernement est un ennemi des travailleurs. Il faut le combattre avec la même détermination que l'on mettrait à combattre un gouvernement de droite.

• Les vœux de Hollande

Les patrons au cœur

Mardi 21 janvier, Hollande a présenté ses vœux aux « acteurs de l'entreprise et de l'emploi », à savoir les patrons, mais aussi les syndicats. En terme de vœux, ce sont bien sûr les patrons qui ont été les plus gâtés, avec l'annonce par Hollande du pacte de responsabilité, dernière mouture de 30 milliards d'euros d'ici 2017 des cadeaux aux grandes entreprises. Il a d'entrée de jeu annoncé que « toutes les mesures qui incitent à l'investissement seront maintenues jusqu'à la fin du quinquennat ».

Cette assurance n'a pourtant pas suffi au patron des patrons, Gattaz, qui en demande encore plus et, avant même les vœux de Hollande, avait dit : « Le compte n'y est pas en matière de charges sur les entreprises. » En effet, quand Hollande annonce 30 milliards d'euros, Gattaz demande plus de trois fois plus... 100 milliards!

Le même jour, Hollande avait présenté ses vœux à ce qu'on appelle les corps constitués, à savoir la haute

administration. Il avait épinglé un « État trop lourd, trop lent, trop cher », pour réaffirmer qu'il faudrait faire 50 milliards d'économies d'ici 2017, des économies à « faire partout où elles seront possibles » et auxquelles « chacun devra prendre sa part ».

50 milliards d'économies sur le budget de l'État, pour assurer 30 milliards de cadeaux aux patrons. Voilà la teneur des vœux de Hollande, un président au service des patrons.

Cédric DUVAL

• Cercle Léon Trotsky

L'immigration dans l'Europe en crise

Vendredi 24 janvier
à 20h30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• Pacte de responsabilité

Après les réductions, la ristourne

Quelques jours après avoir annoncé la suppression progressive des cotisations familiales pour les entreprises, le gouvernement, par la voix de Jean-Marc Ayrault, indiquait qu'il pourrait aussi baisser l'impôt sur les sociétés.

Le Medef, par la voix de son président Gattaz, a en effet indiqué à de nombreuses reprises que son objectif était d'obtenir du gouvernement 100 milliards d'allègements de charges pour les entreprises, dont 50 milliards liés aux prélèvements et taxes divers.

Mais Ayrault, sur France Inter le 16 janvier dernier, s'est empressé de répondre à ceux qui déclaraient déjà que cet allègement des charges se traduirait presque mécaniquement par une augmentation

des résultats nets des entreprises, et donc par des impôts à payer. Ainsi les effets des allègements risquaient d'être annulés.

Ayrault s'est donc empressé de rassurer le patronat : si jamais il se trouvait en situation de payer plus d'impôts, le gouvernement s'empresserait de les diminuer.

Cela fait plusieurs années que le taux de l'impôt sur les sociétés est sur la sellette. En 2007, Sarkozy envisageait de le baisser à 28 %. Le gouvernement Ayrault, lui, avait

indiqué en septembre dernier qu'il réfléchissait à le faire passer à 30 %. Pourtant, le taux actuel n'est pas très élevé et reste en dessous de celui de la Belgique, en se situant à un peu plus de 33 % depuis 1993 alors qu'il était de 50 % jusqu'en 1985. Depuis cette date, tous les gouvernements, de droite comme de gauche, ont œuvré à le diminuer. C'est même sous la présidence de Mitterrand, avec Fabius comme Premier ministre, que cette réduction de la fiscalité patronale a commencé.

Les patrons pleurent la bouche pleine... comme d'habitude.

David MARCIL

• Gattaz et son million d'emplois

Je veux tout et je ne donnerai rien

Dès la conférence de presse de Hollande, Pierre Gattaz, le président du Medef, a salué « un discours qui va dans le bon sens ». Il est revenu sur l'idée d'un million d'emplois supplémentaires que pourraient créer les entreprises, à certaines conditions.

Son appel à créer un million d'emplois, signé dès fin octobre par les fédérations du Medef, était à usage interne, avec la volonté de poser au promoteur d'un pacte de confiance. Pour répondre aux désirs des patrons, Hollande n'avait pas besoin de cet électrochoc, comme le qualifie Jérôme Frantz, le président de la Fédération des industries mécaniques (FIM).

Cette complicité affichée entre Hollande et le patron des patrons pour, paraît-il, sauver l'emploi est touchante. Ces deux compères nous jouent ce qui pourrait être une véritable comédie, si les conséquences pour les travailleurs n'étaient pas aussi graves.

Gattaz n'a d'ailleurs pas attendu pour préciser : « Je ne signerai jamais un engagement juridique sur le nombre d'emplois créés. Il ne faut pas commencer à remettre des contraintes aux entreprises. » D'autres représentants patronaux, qui trouvent que le président du Medef en fait parfois un peu trop, ont renchéri. « Nous n'avancerons jamais de chiffre. On ne peut pas faire de pari sur la capacité des entreprises à créer des emplois, car celle-ci dépend avant tout des commandes », a déclaré Frédéric Grivot, le vice-président chargé de l'industrie à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Le patron de

Total, Christophe de Margerie, a ajouté : « Je préfère éviter le côté « je te donne ceci, tu me donnes cela », parce que, dans certains métiers comme le nôtre, ce n'est pas aussi facile. » Comment donc !

Le Medef réclame une baisse des prélèvements obligatoires de 100 milliards d'euros, la réduction des dépenses publiques, la simplification des normes juridiques pour les entreprises et un peu plus de considération, car « parler de cadeau fait aux patrons (...) c'est insupportable à entendre », parole de Gattaz !

Finalement, conclut-il, « les créations d'emplois, c'est par la confiance que cela va passer ». Eh bien, les travailleurs n'ont aucune raison de faire confiance ni aux patrons, ni au gouvernement.

Sylvie MARÉCHAL

• La suppression des cotisations familiales patronales

De l'argent pour les patrons, un recul pour les salariés

Hollande a annoncé que les patrons ne paieront plus de cotisations familiales à partir de 2017. Ces cotisations assurent pour les deux tiers le financement de la branche Famille de la Sécurité sociale, le dernier tiers provenant de la CSG et de divers impôts et taxes, sur le tabac et l'alcool en particulier.

La branche Famille de la Sécurité sociale ne prend pas seulement en charge les allocations familiales accordées à tous les couples ayant au moins deux enfants et le complément familial versé sous conditions de revenus au-delà de trois enfants, mais aussi l'allocation de rentrée scolaire, le financement des crèches, le congé parental, ainsi que l'aide au logement ou encore l'allocation versée aux adultes handicapés.

En supprimant les cotisations familiales, Hollande ne fait que prolonger une politique de cadeaux au patronat commencée depuis longtemps. Ces cotisations ont déjà été bien amputées du fait de la « réduction Fillon », qui permet aux patrons de diminuer leurs cotisations sociales (et par conséquent les cotisations familiales qui en font partie) pour tous les « petits » salaires, jusqu'à 1,6 fois le smic. Au 1^{er} janvier 2014, les cotisations familiales sont déjà passées de 5,40 à 5,25 % du salaire brut, quel que soit son montant, sous prétexte de compenser une augmentation des cotisations d'assurance vieillesse.

Le ministre du Travail, Michel Sapin, osait dire lors d'une interview : « Est-il légitime et normal que la branche Famille soit financée uniquement par le travail ? La réponse est que ce n'est pas légitime. » Mais qu'y a-t-il d'illégitime ? Les allocations familiales servent à un travailleur à faire face aux dépenses qui lui permettent

de vivre, lui et sa famille, et font donc partie du salaire que doit payer un employeur. C'est une partie de ce qu'on appelle le salaire différé, qui est versé par les patrons dans une caisse commune et qui sert collectivement à l'ensemble des travailleurs pour se loger, se soigner et aussi entretenir leur famille.

En supprimant les cotisations familiales, Hollande s'engage à faire un nouveau cadeau de 30 milliards aux patrons. Il annonce que pour les travailleurs cela ne changera rien, car cela ne se traduira pas par une baisse des allocations familiales et autres aides versées par la branche Famille de la Sécurité sociale, qui seront financées par les contributions de l'État.

Ce sera peut-être le cas, du moins dans l'immédiat. Mais le fait que le financement de la branche Famille de la Sécurité sociale ne dépende plus des cotisations patronales, mais uniquement des versements de l'État, n'est pas neutre. Les allocations familiales, devenues un budget de l'État comme un autre, seront désormais soumises à la même logique. À l'heure où le mot d'ordre est de faire des économies dans ces domaines, c'est un budget social qui risque d'être amputé, et de plus en plus, au gré des politiques d'austérité de l'État. Pendant que les patrons, eux, pourront se servir sans aucune contrainte des sommes ainsi récupérées.

Valérie FONTAINE

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 157 (février 2014)

Centrafrique

La barbarie de l'impérialisme français

France

Les impôts : comment les classes populaires financent l'État de la bourgeoisie

Le mouvement socialiste et l'impôt

La compétitivité, l'habillage de la guerre de classe capitaliste

Bangladesh

Exploitation féroce et luttes ouvrières dans le prêt-à-porter

Philippines

Après le typhon Haiyan : le prix exorbitant de la domination capitaliste

Péninsule arabique

Les pétromarchés, un concentré des contradictions du capitalisme

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

Quand la vérité sort de la bouche d'un patron

À l'instar de Pierre Gattaz, le patron des patrons, mais de manière plus provocante encore, Joël Frechet, le président du Medef Anjou et du Medef Pays de la Loire, ne tarit pas d'éloges sur le pacte de responsabilité de Hollande : « Il a changé le nom, mais c'est bien le pacte de confiance que nous

avons proposé. Ne le répétez surtout pas, mais le président Hollande est à la solde du Medef. » Pour enfoncer le clou il ajoute : « C'est beaucoup plus facile de réformer sous un gouvernement de gauche que sous un gouvernement de droite, il y a moins de freins. »

On le croit sur parole !

• Gouvernement

Vers une recomposition à droite ?

L'hypothèse d'un recentrage politique des alliances de Hollande revient périodiquement à la une des commentateurs. Les annonces faites lors de sa conférence de presse ont, tout naturellement, réactualisé cette hypothèse. Particulièrement auprès des leaders de la droite centriste incarnée par le couple Borloo-Bayrou, qui y ont vu une ouverture prometteuse... pour eux.

Cette attitude n'est pas surprenante de la part de Bayrou qui, ses rivaux de la droite se sont fait un malin plaisir de le rappeler, avait voté Hollande lors de la présidentielle de 2012. Quant à Borloo, qui salue lui aussi le prétendu tournant présidentiel, il y voit non sans gourmandise « la clôture de l'acte ouvert en 1971 par la signature de l'Union de la gauche ». Pour lui, c'est la fin de cette alliance qui lie le PS avec le reste de la gauche parlementaire, autrement dit essentiellement avec le PCF et avec

le Front de gauche qui inclut Mélenchon et son parti. Ces deux vieux loups de la politique y voient surtout, plus concrètement, une éventuelle opportunité de revenir aux affaires, et se mettent sur les rangs.

Certes, il ne faudrait pas donner à ces contorsions politiques plus d'importance qu'elles n'en ont. L'avenir dira si oui ou non ces hypothèses vont prendre corps. Mais elles sont significatives, car elles sont tout à fait plausibles.

On ne peut nullement exclure en effet que ce

gouvernement, dit de gauche, ne termine sa trajectoire comme gouvernement d'alliance avec une fraction de la droite. De telles combinaisons se sont déjà réalisées dans d'autres pays, mais aussi en France.

Du coup, c'en serait fini des espoirs et des ambitions de ceux qui, comme les dirigeants du PCF, s'obstinent, contre vents et marées, à s'affirmer comme une composante de la majorité présidentielle, en espérant qu'on leur fasse une place à un moment ou à un autre; ou encore des espoirs d'un Mélenchon qui a rêvé à voix haute de devenir Premier ministre de Hollande.

Que les dirigeants du PCF ou Mélenchon soient les dupes dans cette opération, ce ne sera qu'un juste

retour des choses, d'autant qu'ils étaient amplement avertis. Ce qui risque d'être plus lourd de conséquences, c'est la déception de ces millions de femmes et d'hommes à qui on a demandé de voter pour Hollande, en leur faisant miroiter un changement qui leur aurait été favorable, et qui héritent de cette situation.

À quelque chose malheur peut être bon, du fait que la situation serait désormais plus claire. Mais les déceptions ne doivent pas se traduire par une nouvelle démoralisation. Il faut avant tout que le camp des travailleurs se fasse entendre de tous ses adversaires, de droite, évidemment, mais aussi de ceux qui se prétendent de gauche.

Jean-Pierre VIAL

• L'État actionnaire

Au service des profits

Alors que l'on parlait déjà beaucoup du rachat d'une partie des titres de PSA par l'État, les ministres Moscovici et Montebourg ont détaillé le 15 janvier en Conseil des ministres « la nouvelle doctrine de l'État actionnaire », citant quatre situations dans lesquelles selon eux l'État doit intervenir.

Insistant sur la nécessité de fixer des règles, afin que l'intervention en fonds propres soit « mise au service d'objectifs clairs et explicites », ils ont détaillé quatre cas : l'intervention dite de sauvetage, lorsque la disparition d'une entreprise présente « un risque systémique avéré pour l'économie nationale ou européenne » ; ensuite, le fait que l'État doive garder un contrôle suffisant sur des entreprises stratégiques telles que celles liées au nucléaire et aux activités de défense ; puis s'assurer de l'existence « d'opérateurs résilients », nom prétentieux pour qualifier les grands opérateurs de services publics comme la SNCF ou EDF ; et dans un quatrième cas l'intervention de l'État pourrait être aussi destinée à aider au développement d'entreprises nationales dans des secteurs de croissance.

On le voit, il n'y a là rien de bien nouveau au final, si ce n'est la théorisation du fait que l'État serve de béquille au patronat en toutes circonstances. Cela peut être en investissant dans des secteurs considérés comme non rentables par les investisseurs privés, mais nécessaires au fonctionnement de l'économie et donc à la sauvegarde de ses profits. Ou bien cela peut être pour renflouer des entreprises en difficulté, pour mieux les revendre au privé une fois redevenues bénéficiaires.

On ne peut mieux illustrer le fait que l'État, sous couvert de la défense de l'économie, est considéré comme la roue de secours, voire l'élément moteur au service de la bourgeoisie et de ses profits. Et cela, qu'il soit dirigé par la droite ou par le Parti socialiste.

David MARCIL

• Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Martin Hirsch défenseur de l'austérité

Martin Hirsch avait été considéré comme un transfuge par la gauche pour avoir accepté d'entrer dans l'équipe Sarkozy-Fillon comme haut commissaire aux Solidarités actives. Les députés socialistes l'avaient même accueilli aux cris de « tartuffe » lors de son arrivée sur les bancs du gouvernement.

Finalement le tartuffe a retrouvé grâce auprès de Hollande et d'Ayrault, puisqu'il a été nommé en novembre 2013 à la tête de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP). Il est vrai qu'il avait démissionné en 2010 de son poste au gouvernement et appelé à voter Hollande en 2012.

Martin Hirsch est donc maintenant responsable de la gestion de 37 hôpitaux où travaillent 92 000 personnes et où sont soignés sept millions de patients par an. Dans une interview au journal *Le Monde*, il explique qu'il prend son poste



pour faire des économies et obtenir des comptes en équilibre en 2016, alors que l'AP-HP annonce un déficit d'environ 70 millions. Il apporte son soutien à la politique de Hollande en expliquant : « Nous vivons dans un pays où la réduction des déficits publics est une priorité. Je ne vois pas pourquoi l'AP-HP n'y contribuerait pas. »

Martin Hirsch affirme dans la même interview sa volonté de maintenir et d'améliorer l'égalité pour l'accès aux soins. Il va jusqu'à dire « qu'un patient peut avoir accès aux plus grands spécialistes indépendamment de son origine et de ses revenus » et se félicite d'une situation de la santé en France qui serait, selon lui, « quasiment unique au

monde ». Il n'est pas difficile de prédire où mènera sa politique d'économies : à la poursuite de la dégradation des conditions de soins dans les hôpitaux. Et même si cette politique d'austérité est loin d'être unique au monde, il n'y a là rien qui puisse la justifier.

Cédric DUVAL

La grosse dette due aux gros patrons

Le déficit du budget de l'État pour l'année 2013 est de presque 75 milliards d'euros (74,9 exactement). C'est un peu moins que les quatre années précédentes et cela va en diminuant. Mais cela vient s'ajouter au trou existant et le montant total de la dette atteint

1 900 milliards d'euros.

Les dirigeants évoquent souvent le déficit « abyssal » de la Sécurité sociale. Mais il est de 16,2 milliards, soit quatre fois et demie moins que celui de l'État. Et la dette cumulée de la Sécurité sociale est de 160 milliards d'euros, soit douze

fois moins abyssale que celle de l'État.

Dans un cas comme dans l'autre, la raison incombe au patronat. En ce qui concerne l'État, ce sont les multiples cadeaux au patronat qui plombent le budget. Sans ces cadeaux, le budget ne serait pas en déficit.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, le chômage ne cesse de réduire les rentrées financières.

On demande à la population et aux malades de se serrer la ceinture... pour pouvoir continuer à faire des largesses aux plus riches.

A.V.

• La journée CGT du 6 février

Quelle riposte au patronat et au gouvernement ?

La CGT appelle à une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation le 6 février. Dans son tract national, la confédération explique que « les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas ». C'est le moins qu'on puisse dire ! Face à la guerre sociale menée par le grand patronat à coups de plans de licenciements, de pressions sur les salaires et les conditions de travail, face à la politique de régression sociale orchestrée par le gouvernement, il faudrait en effet non seulement que les travailleurs expriment leur mécontentement, mais qu'ils se préparent à lutter pour leurs intérêts vitaux.

Malheureusement, les journées d'action organisées par la CGT, singulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de Hollande, sont restées dans le flou quant à leurs objectifs et on n'a distingué aucun plan d'ensemble visant à préparer la riposte du monde du travail aux attaques qu'il subit.

Certes la CGT, contrairement aux autres confédérations, n'a pas signé tous les accords de régression sociale concoctés par le patronat et le gouvernement. Certes, elle appelle à cette mobilisation interprofessionnelle alors que les autres confédérations s'y refusent. Mais les travailleurs seraient en droit d'attendre des perspectives claires, des objectifs de lutte qui correspondent à leurs besoins, afin de leur permettre de se mobiliser en nombre croissant.

Même face au chômage, la menace qui pèse le plus fortement sur la vie et la conscience du monde du travail, la confédération n'avance aucune

sérieusement la riposte des travailleurs, et pour cela de leur dire clairement où il faudrait aller et comment.

Les travailleurs, les militants qui se saisiront de cette journée pour protester et manifester auront raison de le faire. Mais ils seront aussi en droit de poser des questions aux dirigeants de la CGT. Car tôt ou tard il



Thierry Lepaon lors de la manifestation du 1^{er} mai 2013.

revendication crédible.

Aux militants qui critiquent la mollesse – pour le dire gentiment – des propositions de la direction confédérale, les responsables répondent systématiquement : « Nous sommes pour la lutte, mais on ne déclenche pas une grève générale en appuyant sur un bouton ». Mais il ne s'agit pas de déclencher le grand soir, il s'agit de préparer

faudra bien donner vie à un mouvement d'ensemble, unissant tous les travailleurs dans la lutte sur des objectifs propres à les protéger des conséquences de la crise, comme par exemple l'interdiction des licenciements.

Et si la direction de la CGT ne veut pas s'y préparer, les travailleurs devront le faire eux-mêmes.

Paul GALOIS

• Lepaon au Monde

Quand le dirigeant de la CGT critique Hollande... tout en le défendant !

Dans une interview au journal *Le Monde*, le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a critiqué la collusion du gouvernement avec le patronat : « On a le sentiment que le Premier ministre, c'est Pierre Gattaz, et les ministres chargés de cette nouvelle gestion de la France sont des employeurs ! », a-t-il déclaré.

Et dans la même interview, le secrétaire général de la CGT dénonce la pseudo-concertation organisée par le gouvernement. On s'attendrait donc à ce que Lepaon conclue à la nécessité de ne pas se prêter à ce jeu et de lutter contre le patronat et le gouvernement qui fait sa politique. Mais non, il affirme aussitôt dans la foulée que son organisation ne pratiquera pas la politique de la chaise vide dans ces pseudo-négociations.

Que peut-il sortir de réunions organisées pour discuter exclusivement sur le terrain du patronat et en l'absence d'un rapport de force favorable aux travailleurs ? Rien, on le sait à l'avance. Ce n'est pas le nombre d'heures passées par les représentants syndicaux à négocier qui peut y changer quelque chose, à moins que la mobilisation des travailleurs à l'échelle du pays change le rapport de force avec le patronat. Mais cela, Lepaon ne l'envisage pas.

Enfin, et ce n'est pas le

moins grave, le secrétaire de la CGT déclare qu'il se refuse à mettre un signe d'égalité entre Hollande et Sarkozy : « Jamais je ne mettrai un signe égale. Je sais où cela mène, cela mène au Front national. » Et de poursuivre : « Dire à des électeurs de gauche qu'ils ont cru voter pour un Hollande de gauche et qu'ils ont un Hollande de droite, cela conduit à des impasses. »

Ce qui conduit à l'impasse, ce n'est pourtant pas de dire aux travailleurs ce qui n'est que la stricte vérité, c'est de continuer à leur faire croire qu'il y aurait quelque chose à espérer de ce gouvernement « socialiste ». Pour défendre leurs emplois et leurs conditions de vie, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur leur propre lutte. Quant à favoriser le Front national, ceux qui y contribuent sont ceux qui lui permettent de se présenter comme le seul opposant à la politique des gouvernements, qu'ils se disent de droite ou se prétendent de gauche.

Marc RÉMY

fil rouge

De plus en plus égaux que d'autres...

1 % de la population détient la moitié des richesses mondiales, souligne l'ONG Oxfam dans un rapport publié à la veille du Forum économique de Davos. Les 85 personnes les plus riches au monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres.

Le rapport montre aussi que les inégalités augmentent. Au cours des trente dernières années, la part des richesses possédée par les plus fortunés n'a cessé de croître. Depuis la crise, le fossé s'est encore

creusé. Par exemple, aux États-Unis, depuis 2009, 90 % de la population s'est appauvrie, tandis que les 1 % les plus riches ont accaparé 95 % des fruits de la « reprise ».

Le CAC 40 au top

La Bourse de Paris, qui était à la traîne par rapport à d'autres places, vient de retrouver son niveau d'avant la crise financière de 2008. En particulier, depuis juin 2012, le CAC 40 (l'indice des 40 plus grosses valeurs boursières) a augmenté de 47 %.

Quelle famille populaire a vu ses biens augmenter de moitié en un an et demi ? Quant au chômage, il touchait en France

métropolitaine 2,4 millions de personnes en juillet 2007 (dont 1,9 million sans aucune activité) ; il touche aujourd'hui plus de 4,8 millions de personnes, dont 3,3 millions sans aucune activité.

Spéculer en Bourse, c'est tout un métier : à la fois déclencher une crise et savoir en profiter.

Record de faillites d'entreprises

En France, le nombre de faillites a atteint un niveau record en 2013 : 63 100 (+ 3 %). Il s'agit pour l'essentiel de très petites entreprises (TPE), avec moins de deux salariés pour deux tiers des faillites : commerçants, artisans ou agriculteurs, victimes du faible

niveau de la consommation, de la concurrence de plus grandes firmes, voire étranglés par leurs donneurs d'ordres ou par les banques.

Le gouvernement et les médias rabâchent qu'il y a une reprise. Les grandes sociétés font des profits et voient leur cours de Bourse s'envoler. Mais il n'y a aucune reprise de l'emploi, et des dizaines de milliers de TPE sont laminées.

Le capitalisme prétend défendre la libre entreprise. Sur-tout des grosses.

L'or bleu

Une large majorité des élus du Grand Lyon ont décidé de redonner la gestion de l'eau à Veolia. Seule une poignée se sont opposés à ce qu'il continue de tirer profit de la

distribution de l'eau, demandant une gestion publique. Le contrat de huit ans assure à Veolia 660 millions d'euros de chiffre d'affaires. En échange, il investirait 55 millions d'euros sur le réseau, à peine 7 millions par an, et s'engage aussi à réduire les factures de 20 % pour les usagers.

Il vaut mieux ne pas trop s'y fier. Veolia est de longue date le gestionnaire de l'eau. Dans les années 1990-2000, les prix avaient flambé, prétendument pour moderniser le réseau : mais Veolia récoltait l'argent sans faire tous les travaux promis.

Alors, même si les prix baissent, ce qui reste à voir, il est certain que les usagers paieront pour engraisser les actionnaires de Veolia.

• Éducation prioritaire

Une réforme de plus, mais toujours pas de moyens

Le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon vient de présenter une quinzaine de mesures censées améliorer le fonctionnement des écoles et des collèges constituant ce que le ministère appelle l'éducation prioritaire, où un élève sur cinq est scolarisé.

Lorsque ce dispositif a été créé, il y a plus de trente ans, il partait de l'idée qu'il fallait « donner plus à ceux qui ont moins » afin de combler l'écart existant entre les enfants des milieux pauvres et ceux des classes aisées. Mais dans la réalité, les moyens qui auraient peut-être permis d'atteindre ces objectifs n'ont jamais été mis sur la table. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'on constate régulièrement que l'écart entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres continue de se creuser. Pire même, comme l'a reconnu Vincent Peillon, un rapport de la Cour des comptes montre que « le système éducatif ne donne pas davantage à ceux qui ont moins, mais à ceux qui sont déjà bien pourvus ».

La réforme de Peillon risque fort d'aboutir à la même

absence de résultats, tant les mesures annoncées sont insuffisantes et leur réalisation plus qu'aléatoire.

Le plan prévoit par exemple la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans chaque réseau d'éducation prioritaire, une mesure qualifiée de « puissant levier pour la réussite des élèves, notamment ceux issus des milieux les moins favorisés ». Mais l'objectif fixé est à peine d'atteindre 30% de scolarisation dans cette tranche d'âge dans les écoles de l'éducation prioritaire, et encore en 2017. La majorité des enfants issus des quartiers populaires n'en bénéficieront donc pas.

L'affectation d'un maître supplémentaire annoncée dans chaque école en éducation prioritaire est certes une bonne chose, mais elle n'est prévue que pour la fin du quinquennat. Et pour que cet enseignant puisse vraiment, comme le dit le ministère, « accompagner les apprentissages par des pédagogies différenciées », encore faudra-t-il qu'il ne soit pas mobilisé à combler les arrêts maladie non remplacés dans l'école.

Le temps de concertation prévu pour les enseignants correspond lui aussi à une

nécessité, mais rien n'est dit sur la manière dont il sera mis en œuvre concrètement.

Quant à l'augmentation des primes censée aboutir à la stabilité des équipes éducatives dans les zones d'éducation prioritaire, il y a peu de chances qu'elle atteigne son objectif. Aujourd'hui, 70% des enseignants de l'éducation prioritaire ont moins de cinq ans d'ancienneté et il y a deux fois plus de précaires qu'ailleurs. Cela est dû à la pénibilité du travail avec des élèves difficiles. Pour que les enseignants ne partent pas dans des écoles ou des collèges plus calmes dès qu'ils le peuvent, il faudrait avant tout que l'ambiance change dans

leurs établissements, ce qui nécessiterait une augmentation massive du nombre d'enseignants et de tout le personnel encadrant les élèves.

Rien ne dit donc que la réforme de Peillon améliore plus que les précédentes la situation dans les écoles et les collèges en éducation prioritaire. Mais il est certain par contre que les éventuels moyens supplémentaires seront pris sur les autres établissements, le budget global prévu pour l'Éducation nationale n'étant pas augmenté pour mettre en œuvre les mesures annoncées. Il ne pourra donc s'agir que de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Or les établissements qui ne font pas partie de l'éducation

prioritaire sont loin d'être tous fréquentés par une population favorisée. Dans bien des banlieues, il est même difficile de voir les différences.

Il faut d'ailleurs remarquer que le ministère entreprend une diminution du nombre d'établissements classés en éducation prioritaire, ce qui va plonger des établissements dans de nouvelles difficultés, notamment parce que le nombre d'élèves par classe pourra y être augmenté.

Quoi qu'en disent Hollande et Peillon, l'éducation n'est pas pour eux une priorité, et pas plus celle de l'éducation prioritaire que du reste des établissements.

Daniel MESCLA

• Montbéliard (Doubs)

2 écoles – 1 école = moins d'écoles

Une foule de VIP, dont le ministre Moscovici, ont inauguré vendredi 17 janvier le nouveau collège de Montbéliard. Ces messieurs se sont offerts une opération de communication dans l'optique des municipales, laissant entendre qu'ils investissaient des

millions d'euros dans l'éducation, alors que partout les écoles manquent de moyens.

Dans le quartier de la Petite Hollande, deux collèges ont été détruits pour qu'un seul sorte de terre. Et depuis qu'il n'y a qu'un seul établissement, tout a empiré. Ainsi,

la surface à nettoyer a doublé, mais il n'y a pas plus de personnel de ménage.

Non seulement ces bonimenteurs et les gogos qui les servent ne savent pas compter, mais en plus ils méprisent les travailleurs.

Correspondant LO

• Contre l'ordre moral des obscurantistes réactionnaires

Le droit à l'avortement doit être défendu !

La manifestation des opposants à l'avortement, dimanche 19 janvier à Paris, a rassemblé quelque 15 000 personnes. Bien que loin derrière les chiffres des Manifs pour tous de l'an dernier, elle regroupait le même genre de public : catholiques intégristes, droite et extrême droite réactionnaires.

Pour la neuvième fois depuis 2002, au moment de l'anniversaire de l'adoption de la loi Veil, les manifestants entendaient protester contre le droit de toute femme à l'interruption volontaire de grossesse, c'est-à-dire à disposer librement de son corps et à choisir quand elle veut et si elle veut un enfant.

Cette année, cette droite bien-pensante s'en est plus précisément prise à un amendement proposé par une députée socialiste et devant être débattu à l'Assemblée nationale vendredi 24 janvier, dans le cadre du projet de loi sur l'égalité hommes-femmes. En effet, dans sa formulation, la loi

Veil contenait un verrou permettant de limiter le droit de recourir à une IVG, le texte précisant que seule une « situation de détresse » justifiait un tel recours. La nouvelle formulation dirait simplement que « la femme enceinte qui ne veut pas poursuivre une grossesse » peut demander son interruption à son médecin.

Dans les faits, les médecins qui pratiquent actuellement des IVG considèrent que toutes les femmes qui demandent une interruption de grossesse sont dans un état de détresse et que leur refuser l'avortement les conduirait à une détresse bien supérieure, avec le risque qu'elles s'adressent comme autrefois à des faiseuses d'anges, quitte à y laisser la vie. Mais l'ambiguïté qui réside dans l'expression « situation de détresse » permet effectivement toutes les interprétations, y compris les plus hostiles. Elle peut donner des armes à tous les culs-bénits anti-avortement, à commencer par ceux du corps médical, et cela alors

que les obstacles s'accumulent pour les femmes qui veulent recourir à une IVG, ne serait-ce qu'à cause du manque d'informations et de la fermeture de centres qui la pratiquent.

Outre la croix catholique et la fleur de lys symbole de la royauté, les réactionnaires qui manifestaient le 19 janvier arboraient aussi des drapeaux espagnols, se revendiquant du gouvernement Rajoy qui a présenté un projet de loi pour interdire l'avortement, sauf dans quelques cas extrêmes.

Les défenseurs du droit des femmes appellent à une nouvelle manifestation à Madrid le samedi 1^{er} février et une manifestation est prévue le même

jour en France à l'appel d'organisations féministes et avec le soutien de partis, dont Lutte Ouvrière. Contre la droite religieuse et obscurantiste qui veut restreindre le droit des femmes, tous ceux et celles qui veulent le défendre devront se mobiliser.



Marianne LAMIRAL

Hollande chez le pape

Le pape François, prétendument progressiste, a apporté son soutien aux catholiques français qui manifestaient contre le droit à l'avortement. Il a « salué les participants et les a invités à maintenir vive leur

attention pour ce sujet si important [...] en faveur de la vie humaine ».

François Hollande a prévu de lui rendre une visite officielle vendredi 24 février, après le vote à l'Assemblée nationale de

l'amendement présenté par une députée de son parti et confortant le droit à l'avortement pour toutes les femmes qui en font la demande.

Lequel des deux va taper sur les doigts de l'autre ?

• **Centrafrique**

Les manœuvres du gouvernement français et la situation dramatique de la population

En Centrafrique, après la démission imposée par la France à Michel Djotodia, le président du Conseil national de transition (CNT), le gouvernement français continue à tirer les ficelles de ce qu'il appelle le processus politique. Une nouvelle présidente de transition a été élue. Il s'agit de Catherine Samba Panza, la maire de Bangui.

L'élection de cette femme d'affaires, liée aux organisations humanitaires, a été aussitôt saluée à Paris. Elle présente un profil de nouvelle venue en politique, plus avenant que celui de son principal concurrent, Désiré Kolingba, fils d'un ancien dictateur centrafricain. Le gouvernement français voit en elle la personnalité la plus capable d'amener la Centrafrique à l'élection, programmée pour le début

2015, d'un nouveau président, si possible bien sûr un allié de la France.

Cependant, toute cette opération politique n'a pas ramené le calme à Bangui. Les tueries y continuent, et ces exactions débouchent aujourd'hui sur un exode massif de la population musulmane.

Dans Bangui même, les affrontements se poursuivent entre les groupes armés qui tiennent

encore les quartiers musulmans et les milices anti-balakas qui veulent exterminer leurs habitants. Face à ce climat d'insécurité, la plus grande partie de la population musulmane semble avoir choisi de s'enfuir. Elle part par convois entiers vers le Tchad, le Cameroun ou les régions du nord à majorité musulmane. Cet exode se fait par avion ou entassés dans des bennes de camion, parfois sous la protection de l'armée tchadienne, qui n'hésite pas de son côté à ouvrir le feu sur les villageois des régions traversées. Mais d'autres réfugiés partent seuls, au risque de tomber dans des embuscades et d'y laisser la vie.

Lorsqu'elle est intervenue, l'armée française était censée sauver des vies humaines, voire éviter un génocide. Un mois après le début de cette intervention, toute une partie de la population

préfère s'enfuir en risquant sa vie et en abandonnant tout derrière elle. Ceux qui restent s'entassent par centaines de milliers dans d'immenses camps de réfugiés, quand ils ne se terrent pas chez eux pour éviter de se faire assassiner ou mutiler par l'une ou l'autre des bandes qui s'affrontent. L'intervention militaire française ne fait qu'ajouter encore au chaos résultant de décennies d'exploitation impérialiste.

Daniel MESCLA



Des miliciens anti-Balaka contrôlent un taxi de brousse quittant Bogoua le 19 janvier.

Le Parti de gauche et l'intervention en Centrafrique

« Le gouvernement a-t-il tort d'intervenir en Centrafrique? Non.

C'est légitime, le gouvernement n'interviendrait pas si nos intérêts nationaux n'étaient pas en jeu. En l'espèce, il s'agit notamment de l'uranium. L'alimentation énergétique de notre pays dépend de cette ressource que notre sous-sol ne produit guère. La Centrafrique dispose du gisement de Bakuma et de frontières stratégiques avec des voisins dotés du nucléaire restera la première source de production d'électricité dans notre pays, la France

devra contrôler des gouvernements qui détiennent la clé des mines africaines. »

Cette déclaration à propos de la Centrafrique peut être lue sur le site Internet du Parti de gauche, dont Jean-Luc Mélenchon est président. Elle émane de François Delapierre, secrétaire national. Le Parti de gauche se voudrait un opposant radical, mais il affiche surtout à toute occasion son nationalisme. De celui-ci au soutien à l'impérialisme français dans le pillage de ses anciennes colonies, le pas est vite franchi.

D.M.

• **Turquie**

Un an après leur assassinat « Justice et vérité » pour les trois militantes kurdes !

Le 11 janvier, à Paris, une manifestation a rassemblé des milliers de personnes criant « Justice et vérité » et dénonçant, un an après l'assassinat dans le 10^e arrondissement de trois militantes nationalistes kurdes, la stagnation de l'enquête sur l'auteur du meurtre et ses commanditaires. Deux jours plus tôt, à Istanbul, plusieurs centaines de manifestants se rendant vers le consulat français avec les mêmes mots d'ordre avaient été brutalement dispersés par la police.

Le 9 janvier 2013, au local parisien d'une association proche du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan qui a mené des années durant la guérilla contre l'armée turque, Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Söylemez étaient exécutées, et ce geste avait provoqué

l'indignation légitime des milieux militants de gauche, turcs, kurdes et bien au-delà. Toutes trois étaient connues pour leur engagement, et Sakine Cansiz même comme une des dirigeantes historiques du mouvement kurde. Peu après, un suspect avait été arrêté en France,

un certain Ömer Güney dont les commanditaires inconnus semblaient en rapport avec « l'État profond » turc, les services secrets notamment.

Il se trouve que, depuis janvier, la presse turque hostile au Premier ministre Erdogan publie des documents qui semblent prouver que Güney a agi sur ordre du MIT, les services secrets turcs. Dans un enregistrement sonore mis en ligne sur Internet, on entend l'assassin présumé détailler son plan à des interlocuteurs qui seraient des agents du MIT, et le quotidien *Sol Gazete* a publié un rapport émanant de ces

mêmes services, dans lequel les allusions à une mission rémunérée semblent confirmer la responsabilité d'une partie de l'appareil d'État.

Le gouvernement turc nie depuis un an toute implication et rejette l'accusation sur des rivalités internes au PKK. Mais les milieux militants de gauche, en Turquie comme dans l'émigration, savent à quoi s'en tenir quant aux méthodes de « l'État profond ». Si des documents apparaissent à présent pour corroborer l'implication du MIT dans l'assassinat à Paris des trois militantes, c'est certainement en rapport

avec l'affrontement auquel se livrent en ce moment, à coups de révélations, deux fractions de l'appareil d'État, celle du Premier ministre mise en cause dans des affaires de corruption, et celle dominée par la confrérie religieuse de l'imam Fethullah Gülen. Mais cela montre que, si le gouvernement turc mais aussi le gouvernement français voulaient vraiment chercher les commanditaires du triple assassinat, ils pourraient facilement les trouver. Ils préfèrent visiblement ne pas le faire.

Viviane LAFONT

Les soldats européens se pressent lentement

Les ministres européens des Affaires étrangères ont approuvé, lundi 20 janvier, le lancement d'une opération militaire de l'Union européenne en Centrafrique. Hollande avait annoncé en décembre dernier avoir obtenu de ses homologues européens la promesse d'un tel engagement. Mais les modalités de sa mise en œuvre seraient encore en discussion. Le nombre de soldats – peut-être 500 selon certaines sources – est incertain, de même que la

durée qui ne devrait pas dépasser six mois, et le nombre de pays qui y participeraient. Seule l'Estonie a évoqué l'envoi d'un modeste contingent de 55 soldats avec des véhicules blindés. La Pologne et la Belgique pourraient également contribuer à l'opération. Après un vote à l'ONU et l'approbation de plusieurs Parlements nationaux, ce corps expéditionnaire européen sera peut-être finalement déployé autour de l'aéroport de Bangui

Marc RÉMY

• **Espagne**

Non à la remise en cause du droit à l'avortement !

En Espagne, on ne connaît pas encore les modalités exactes de la remise en cause du droit à l'avortement que veut imposer le Parti populaire (PP), le parti de droite au pouvoir. Le projet proposé par le gouvernement a soulevé un tollé dans une partie importante de l'opinion, qui considérerait la reconnaissance du droit à l'interruption volontaire de grossesse comme un acquis. Au point qu'une partie des députés et des dirigeants du PP expriment leur désaccord avec les termes de cette prétendue réforme et demandent une liberté de vote lorsque le texte de loi sera soumis au vote du Parlement. Mais l'existence de ce projet, dont l'essentiel finira malheureusement par être adopté, supprimera le droit pour les femmes de choisir.



Manifestation contre le projet Rajoy, le 20 décembre à Madrid.

Cette révision du droit à l'avortement serait un retour de trente ans en arrière, car ce ne sont pas quelques aspects de la législation adoptée en 2010, alors que le socialiste Zapatero était au pouvoir, qui sont remis en cause, mais bel et bien le droit pour une femme de décider si elle accepte ou non de poursuivre sa grossesse.

Interdit et puni comme un crime sous le franquisme, ce droit à l'avortement avait été accordé en plusieurs étapes. Il avait

fallu attendre dix ans après la mort de Franco pour que le dirigeant socialiste d'alors, Felipe Gonzalez, fasse reconnaître, en 1985 entre autres sous la pression des mouvements féministes, le droit de faire « une exception au droit à la vie » en avortant. Et il avait fallu attendre 2010 pour que la loi parle du droit à l'avortement y compris pour les jeunes mineures, sans avoir à consulter leurs parents.

Ce réel progrès pour les

femmes ne fut pas sans rencontrer une forte opposition de la part de la droite et de l'Église. Elle se traduisit alors par des manifestations estimées, pour la plus importante, à plus d'un million de participants. C'est cette opinion réactionnaire qui aujourd'hui veut prendre sa revanche.

La nouvelle réforme voulue par le PP est une attaque contre la liberté des femmes. Elle est révoltante dans cette

période de crise où elles sont les premières victimes du chômage. Dans diverses villes, des manifestations ont déjà eu lieu et d'autres vont suivre.

Il faut bien sûr se sentir solidaire de toutes celles et tous ceux qui en Espagne veulent faire échec à ce projet de loi que ses auteurs osent appeler une loi, « sur la protection de la vie de l'être conçu et des droits de la femme enceinte ».

Henriette MAUTHEY

• **Portugal**

La dégringolade des salaires

L'agence de presse portugaise Lusa a commandé une étude sur la baisse de salaire subie depuis 2010 par un fonctionnaire marié dont le salaire brut mensuel était et serait resté de 3000 euros. Son salaire net est passé de 2244 euros à 1820 euros. Il a, en quatre ans, perdu 423 euros chaque mois, soit 19%. Sur la dernière

année, il a perdu 5,8%. Quant à un petit salaire de 900 euros brut, il a perdu 8,4%, et 4,5% les douze derniers mois.

Par ailleurs, s'il est plus complexe de faire une étude sur les salaires du secteur privé, il est certain qu'eux aussi ont énormément perdu. Et sans parler du chômage, qui frappe près

de 18% des travailleurs, ni de la hausse des prix qui grignote le pouvoir d'achat de tous.

La directrice de l'Action sociale déplore de son côté l'absence de protection médicale de nombre de personnes et les carences alimentaires. Elle fait appel aux dons alimentaires, pour que les associations caritatives

puissent au moins nourrir ceux qui s'adressent à elles.

Voilà comment se traduisent, pour la population laborieuse, quatre ans de politiques d'austérité menées par le Parti socialiste d'abord, puis par les partis de droite, sous le haut patronage des autorités internationales.

Vincent GELAS

• **Belgique**

En Flandre comme en Wallonie

la marche des Afghans pour leur régularisation

Le collectif des demandeurs d'asile afghans de Belgique avait commencé le 20 décembre une marche pour demander leur régularisation, parcourant notamment la Wallonie. Le 11 janvier, ils ont décidé de continuer leur marche en Flandre, pour y faire connaître leur situation et leur combat. Il s'agit de prendre au mot les politiciens belges qui, à leurs revendications, répondent en prétendant que les Flamands sont plus hostiles à leur cause que les Wallons.

Les réfugiés afghans demandent à bénéficier du droit d'asile pour échapper à leur pays en guerre. Bien sûr, ils ont rencontré, en Flandre tout comme en Wallonie, des réactions hostiles à leurs revendications, mais leur action a aussi fourni

l'occasion à de nombreuses personnes de leur exprimer leur sympathie et leur intérêt. Dans chaque ville traversée, des témoignages de solidarité et de respect sont venus de jeunes, de familles, d'organisations syndicales ou humanistes. Des repas,

des couvertures, des chaussettes sèches leur ont été fournis par des anonymes qui savent ce que solidarité veut dire.

À Merchtem, les 200 marcheurs afghans ont fait une halte devant le domicile de la secrétaire d'État à l'Émigration, la libérale flamande Maggie De Block, qui assume une ligne intransigente face aux demandes d'asile des Afghans en leur déclarant que « la région de Kaboul est sûre ». Les marcheurs ont symboliquement déposé dans sa boîte aux lettres un billet d'avion

pour la capitale afghane, où les soldats belges eux-mêmes sont contraints de vivre dans un camp retranché.

Pendant que les partis politiques au pouvoir étalent leur pleutrierie ou se vautrent dans la démagogie anti-étranger, des Wallons et des Flamands ont pu vérifier qu'ils n'étaient pas si seuls à désapprouver la politique inhumaine du gouvernement à l'égard des réfugiés.

Correspondant LO

• **Allemagne**

Austérité contre les travailleurs Recul de l'âge de la retraite

En Allemagne, à partir du 1^{er} janvier, l'âge de départ en retraite va être progressivement repoussé jusqu'à 67 ans. Ceux qui partent cette année devront travailler trois mois de plus que l'an dernier ; ce sera quatre mois en 2015, et ainsi de suite jusqu'à atteindre 67 ans pour tous. En même temps, les nouveaux retraités vont être ponctionnés toujours plus fortement : les retraites supérieures à 1225 euros sont désormais soumises à l'impôt, et là aussi ce seuil va être aggravé, abaissé d'année en année. Des retraités modestes qui n'étaient pas impossibles jusque-là seront donc toujours plus nombreux à l'être : c'est une autre manière de diminuer le montant des pensions, sans le dire.

Si ce sont les gouvernements précédents qui ont pris ces décisions, le nouveau gouvernement de « grande coalition » n'a jamais eu l'intention de les remettre en cause. Pour faire passer cette dégradation qui touche tous les salariés, il fait beaucoup de bruit autour de légères améliorations passagères pour une petite minorité de travailleurs. Ainsi, certaines mères de famille vont voir le montant de leur retraite augmenter de... 28 euros mensuels. Et les travailleurs ayant commencé à travailler très jeunes vont provisoirement avoir le droit de partir en retraite deux ans plus tôt, avant d'être bientôt alignés sur tout le monde.

Comme si l'argent sortait de leur poche, des responsables politiques poussent les hauts cris sur le coût exorbitant de la « générosité » de ces mesures dérisoires, laissant entendre qu'elles risquent de vider les caisses de retraite, rendant nécessaires d'autres reculs et aussi des hausses d'impôts. Tout cela n'a qu'un but : mettre en condition la population pour faire accepter cette attaque et d'autres à venir. Là-bas comme ici, seule la colère du monde du travail pourra mettre une limite à leur rapacité.

Alice MORGEN

• 21 janvier 1924, la mort de Lénine

Le dirigeant d'une révolution ouvrière victorieuse

Le 21 janvier 1924 mourait Lénine, de son vrai nom Vladimir Ilitch Oulianov. À partir de ce jour, les dirigeants de la Russie soviétique, dont Staline était le chef de file, allaient d'autant plus vite se hâter d'embaumer le corps du fondateur du bolchevisme et de l'exposer dans un mausolée, qu'ils enterraient ses idées politiques. En effet, deux jours après sa mort, commençait une campagne en faveur du « léninisme » qui allait vider de leur contenu révolutionnaire les idées dont Lénine avait été le défenseur acharné, tout au long d'une vie mise au service de l'émancipation des travailleurs du monde entier.

Lénine fut le principal dirigeant de la révolution russe d'octobre 1917, le fondateur du Parti bolchevique. Il fut l'un des deux principaux dirigeants du premier État ouvrier révolutionnaire, avec Léon Trotsky. Ce souvenir est aujourd'hui encore suffisamment cuisant pour la bourgeoisie pour qu'elle cherche à l'effacer des mémoires en qualifiant simplement Lénine de dictateur.

Lénine, militant de la Deuxième Internationale, qui fuyait les honneurs et consacra sa vie à la cause de l'émancipation humaine, est ainsi dépeint comme avide de pouvoir et de sang. C'est d'autant plus odieux et ridicule que, pendant toute sa courte vie, il connut surtout les difficultés et aléas de la vie militante, ce qui signifiait alors la prison, l'exil et les privations pour maintenir une presse ouvrière révolutionnaire indépendante. Et, après la prise du pouvoir par la classe ouvrière en 1917, la guerre civile, le communisme de guerre et la désagrégation de la société russe menaçant le pays entier de famine, sans parler de l'attentat dont il fut victime en 1922, n'allaient rien améliorer !

Sur le chemin de la révolution

Étudiant brillant, Lénine aurait pu exercer la profession d'avocat mais, gagné aux idées marxistes, il fut emprisonné puis exilé. C'est ensuite de l'étranger, qu'il contribua à la formation d'un parti ouvrier révolutionnaire qui allait être le Parti bolchevique.

Pour Lénine, le développement du capitalisme minait le tsarisme et la classe ouvrière était la seule force sociale capable de le renverser. La révolution russe de 1905 confirma ce diagnostic et fit apparaître une forme d'organisation des travailleurs en lutte pour le pouvoir, les soviets, ces conseils de

travailleurs qui décidaient de leur action bien plus démocratiquement que tous les parlements bourgeois.

La révolution de 1905 échoua parce qu'elle ne trouva pas l'alliance entre la minorité ouvrière et la majorité paysanne. Lénine poursuivait ses activités quand bien des militants, démoralisés, abandonnaient l'action. En 1912, les travailleurs russes reprirent le chemin de la lutte mais la guerre de 1914, où le tsarisme choisit le camp de l'Angleterre et de la France, leur porta un nouveau coup.

Le choix des dirigeants de la Deuxième Internationale qui, jusque-là, avaient dénoncé la guerre et prétendu s'y opposer, fut un choc pour les militants comme Lénine. Ils virent les partis socialistes, y compris le parti social-démocrate allemand, parti le plus puissant de l'Internationale, abandonner tout internationalisme et se lancer dans un soutien chauvin à leur propre bourgeoisie avec pour conséquence d'envoyer à l'abattoir de la guerre des millions de travailleurs.

Lénine chercha alors à expliquer pourquoi la Deuxième Internationale, héritière de Marx et Engels, avait pu s'effondrer du jour au lendemain. Ce réarmement politique devait déboucher sur plusieurs livres, notamment *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, où il dénonçait des caractéristiques qui restent celles du capitalisme aujourd'hui. Dans ce capitalisme en déclin, le maintien d'une propriété privée des moyens de production, dépassée, engendre crises et chômage à répétition, surdéveloppe le capital financier et ses spéculations, accentue le caractère parasitaire des détenteurs de capitaux, mène à la guerre et menace l'humanité tout entière.

Face à cela, la conviction profonde de Lénine était que seule la révolution ouvrière mondiale pouvait offrir une



Lénine s'adresse à la foule à Petrograd.

issue. Dans *l'État et la révolution*, il réexamina la façon dont les marxistes sérieux entendaient s'attaquer à l'État bourgeois. Lénine n'eut pas le temps de terminer le livre parce que la révolution éclata en Russie et qu'il fallait passer à l'action. Il expliqua toutefois que s'il devait disparaître subitement, il fallait publier le cahier dans lequel il avait consigné cette étude et sa conclusion : la nécessité pour la classe ouvrière de « briser la machine d'État » pour s'émanciper.

« Tout le pouvoir aux soviets ! »

En avril 1917, à peine revenu à Saint-Pétersbourg (Petrograd), après la révolution qui avait éclaté en février, Lénine lançait le mot d'ordre de « tout le pouvoir aux soviets », c'est-à-dire aux travailleurs en lutte. Et il lui fallut convaincre les dirigeants de son propre parti, dont Staline, qui cherchaient alors plutôt l'alliance avec les socialistes modérés du gouvernement provisoire qui avait succédé au tsar.

Cette réorientation du Parti bolchevique, qui correspondait à une radicalisation croissante des ouvriers mais aussi des paysans, allait déboucher sur la révolution d'octobre 1917 qui écarta du pouvoir tous ceux qui n'avaient qu'un objectif : sauver la société bourgeoise.

Les mots d'ordre des bolcheviks pour gagner la confiance des masses avaient été « la paix, le pain et la terre ! » Les premières mesures déposèrent les grands propriétaires fonciers au profit des paysans. Pour la paix,

Lénine obtint finalement le retrait de la Russie de la guerre impérialiste mais dut se plier aux conditions draconiennes imposées par l'impérialisme allemand.

Puis, à l'été 1918, la contre-révolution bourgeoise, soutenue par le capitalisme européen, commença. Pour résister, les bolcheviks mirent sur pied l'armée rouge, dont l'organisateur fut Trotsky. La guerre dura jusqu'au début 1921, nécessitant d'énormes sacrifices. L'État ouvrier résista mais le pays en sortit épuisé. Les travailleurs les plus conscients étaient morts par milliers dans les combats. Les révolutions dans les pays industrialisés d'Europe, notamment l'Allemagne, que Lénine considérait comme indispensables pour entamer la construction du socialisme, furent défaites. Le pays se retrouva isolé.

Les staliniens fossoyeurs de la révolution

Pour Lénine, comme pour Marx, Engels ou Trotsky, la construction du socialisme dans un seul pays était une idée ridicule. Pour créer l'abondance économique indispensable au communisme, il fallait mettre en commun toutes les richesses de l'humanité, réorganiser et planifier l'économie à l'échelle mondiale.

Mais, à la mort de Lénine, Staline et la couche bureaucratique dont il était le représentant s'imposèrent en profitant du recul de la révolution. Abandonnant

l'internationalisme, ils imposèrent la théorie du socialisme dans un seul pays et commencèrent à jouer un rôle contre-révolutionnaire non seulement en URSS, mais à l'échelle mondiale. Les staliniens finirent par éliminer, partout dans le monde, tous ceux qui avaient joué un rôle dans la révolution russe et à plus forte raison ceux qui, avec Trotsky, continuaient de maintenir haut levé le drapeau du communisme.

Dans sa vie militante, Lénine fut le plus souvent minoritaire sans que cela change sa détermination à convaincre les grandes masses d'exploités de la justesse de ses idées. Si le développement du capitalisme rend possible une société communiste, seule la lutte des exploités permet de s'en rapprocher. Mais surtout les travailleurs ont besoin des instruments que sont les partis et l'internationale ouvrière. Ce sont les seuls moyens pour eux de distinguer qui sont leurs ennemis, qui sont leurs faux amis, et surtout par quelle voie ils peuvent prendre le pouvoir et exproprier la classe capitaliste.

Tout cela n'est pas une simple théorie, c'est le produit de l'expérience vivante d'une révolution ouvrière dont Lénine et son parti, le Parti bolchevique, furent les dirigeants. Ils laissent un héritage politique indispensable à tous ceux qui cherchent à libérer l'humanité de l'exploitation et de l'oppression : l'expérience de la première révolution ouvrière victorieuse ayant montré la voie d'un avenir communiste.

Jacques FONTENOY

• Refonte des collectivités territoriales

Vers des économies aux dépens de la population



Lors de sa conférence de presse, Hollande a laissé entendre que le nombre de régions métropolitaines pourrait être réduit. Les commentateurs ont aussitôt spéculé sur les recompositions administratives possibles et interrogé les politiciens concernés, dont beaucoup ont exprimé leurs réticences.

Mais les problèmes des élus, même s'ils peuvent influencer les décisions de l'exécutif, ne pèsent peut-être pas lourd devant la politique d'économies budgétaires de l'État et le fait que ce dernier veut en faire supporter une partie aux collectivités territoriales. Il a pour cela plusieurs moyens.

Tout d'abord, et c'est le plus simple, la diminution des crédits. Sarkozy, après avoir supprimé la taxe professionnelle perçue par les communes, avait gelé les dotations de l'État aux territoires, et donc les avait diminuées de l'inflation. Hollande a maintenu ce gel en 2013 et va diminuer les dotations de 750 millions d'euros, sur un total de cinquante milliards, en 2014 et 2015, en attendant la suite.

Ensuite, et c'est commencé depuis longtemps, l'État se décharge de ses missions sur les communes, les départements et les régions sans leur fournir les moyens financiers pour les accomplir.

Enfin la suppression d'un échelon administratif diminuerait le nombre des élus, et surtout des fonctionnaires territoriaux. Quand Hollande parle de supprimer quelques régions, Copé, le président de l'UMP, renchérit en proposant de supprimer tous les départements. Mais

tous deux seraient d'accord pour chercher là quelques-uns des milliards d'euros d'économies que l'État veut faire pour continuer à combler de cadeaux le grand patronat. Le président l'a d'ailleurs annoncé crûment lors de ses vœux aux patrons et chefs syndicaux : les trente milliards d'euros de cotisations familiales que ne paieront plus les patrons seront compensés par des économies sur le budget de l'État.

Supprimer une partie des 300 000 fonctionnaires territoriaux titulaires et des dizaines de milliers de non titulaires des communes et régions augmenterait d'autant le nombre de sans-emploi. De plus, il s'agit évidemment d'emplois utiles à la population : cantonniers, gardiens de stade, employés de bibliothèque, employés d'administration, dames de cantine, ouvriers des collèges et lycées, formateurs sportifs ou culturels, moniteurs de centres aérés, etc., dont la diminution rendrait encore un peu plus difficile la vie des familles de travailleurs.

Parler de « simplification administrative » peut toujours être populaire. Mais cela cache d'abord cette volonté d'économiser, une fois de plus, aux dépens des services utiles à la population.

Paul GALOIS

• Le Sénat et le non-cumul des mandats

Les papys font de la résistance

Mercredi 25 janvier, l'Assemblée nationale votait le projet de loi sur le non-cumul des mandats des parlementaires. Qu'ils soient députés, sénateurs ou députés européens, ils ne pourront plus être en même temps maire ou adjoint au maire, président ou vice-président d'un conseil général ou régional ; un parlementaire ne pourra plus non plus occuper une fonction exécutive dans un syndicat de communes ou une société d'économie mixte.

Ce vote ne s'est pas fait sans réticences parmi les parlementaires, ceux de droite comme

ceux du Parti socialiste. Le PS s'était engagé en 2009 à mettre fin au cumul des mandats s'il arrivait au pouvoir, et déjà certains de ses élus protestaient, disant qu'appliquer dans leurs rangs le non-cumul des mandats revenait « à se tirer une balle dans le pied ». Mais la plus grande résistance est venue des sénateurs, qui se déclaraient d'accord avec le projet... mais à condition qu'il ne s'applique qu'aux députés et non à eux !

François Rebsamen, sénateur et maire PS de Dijon, s'est même exclamé : « Si on va au bout de la logique, à ce

moment-là, supprimons le Sénat. » Et pourquoi pas, en effet, se débarrasser de cette Chambre qui sert surtout à offrir une retraite confortable à ses membres ?

De reports en atermoiements, le texte a quand même fini par être voté, mais il ne rentrera en application que pour les élections législatives de 2017. Cela laisse le temps aux députés et sénateurs de se présenter aux élections municipales et de cumuler pendant trois ans encore les postes... et les rémunérations qui vont avec.

Marianne LAMIRAL

• Maternité des Lilas

La lutte n'est pas terminée

La reconstruction de la maternité des Lilas, aux Lilas en Seine-Saint-Denis, qui avait été décidée en décembre 2009 dans le cadre du plan hôpital 2012, a été suspendue une première fois en 2011 par Claude Evin, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France. Après la mobilisation du personnel et du collectif de soutien, l'ARS s'était finalement engagée, en date du 26 janvier 2012, pour la reconstruction aux Lilas...

jusqu'à ce que, par courrier du 3 juin 2013, Claude Evin mette

à nouveau brutalement fin à ce projet et propose une solution alternative : intégrer des locaux désaffectés de l'hôpital de Montreuil.

Aussitôt le personnel et le collectif ont réactivé leurs actions, aboutissant à ce que le ministère de la Santé et l'ARS semblent abandonner leur projet de transfert à Montreuil. Mais le personnel est plus que jamais engagé dans un combat pour que la maternité des Lilas vive aux Lilas. Des milliers de femmes continuent à venir y accoucher ou

avorter. Sa reconstruction est nécessaire.

Le 25 janvier prochain, le personnel et le comité de défense seront dans la rue pour exiger du gouvernement et de son bras armé l'ARS, qu'ils s'engagent à reconstruire la maternité et le centre IVG avec tous les financements nécessaires.

Pour la reconstruction de la Maternité des Lilas aux Lilas. Manifestation à Paris Samedi 25 janvier à 14 heures - place du Châtelet direction place des Victoires

• Roms de Lille

Le préfet s'acharne à expulser

Après avoir été chassées de leur campement de Ville-neuve-d'Ascq, une vingtaine de familles roms avaient été provisoirement accueillies à la Bourse du travail de Lille durant deux mois.

Malgré l'opposition du préfet du Nord, le juge du tribunal administratif de Lille a ordonné leur relogement. Aussi, le préfet a dû trouver des hébergements d'urgence pour ces familles.

Mais, le 14 janvier, une

dizaine d'adultes de ces familles viennent de recevoir une obligation de quitter le territoire français (OQTF). En effet, dès le lendemain de leur relogement, la police aux frontières (PAF) a entamé leurs interrogatoires et l'OQTF a aussitôt suivi. Une revanche du préfet et de son maître Valls.

Parmi les menacés d'expulsions figure Secret Lazar, le porte-parole de ces Roms qui se battent depuis des mois pour

le droit au logement, ainsi que sa femme et leurs deux enfants, dont l'un n'a qu'un mois. Ils ont déposé contre leur expulsion des recours qui devraient être suspensifs. En espérant que le juge qui devra statuer sur leurs recours suivra la première décision de justice du tribunal de Lille, et pas celle du préfet qui veut les renvoyer vers les bidonvilles roumains.

Louis BASTILLE

• Ni le bout ni le milieu des tunnels

Le magazine *AutoPlus* s'est livré à une enquête concernant la sécurité des tunnels routiers dans le pays, examinant vingt d'entre eux. Ce que révèle cette enquête est consternant.

Dans un tunnel sur trois, la bande d'arrêt d'urgence pour pouvoir évacuer les piétons pose problème : elle est inexistante ou peu accessible. À Lyon, au tunnel de Fourvière, le passager ne peut sortir de son côté... car le trottoir est trop haut !

Une fois sur cinq, les

issues de secours ne sont pas conformes : elles ne sont pas entretenues, encombrées de détritus, parfois sans éclairage (tunnel de Nanterre). Dans le tunnel des Tuileries, à Paris, l'issue de secours ne s'ouvre pas.

Il existe bien des bornes d'appel, mais une fois sur deux elles ne fonctionnent pas. Parfois elles fonctionnent, mais personne ne répond (tunnel des Halles, à Paris). Ou encore l'opérateur répond, mais s'avère incapable

d'entendre ce que dit l'automobiliste en panne (tunnel du Kremlin-Bicêtre dans les Hauts-de-Seine).

Bref, quinze ans après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc et ses 39 morts, on constate que la sécurité des tunnels est laissée en partie à l'abandon.

Le ministère, alerté, a dit qu'il allait s'occuper du problème. Espérons. D'autant qu'il y a bien plus de vingt tunnels dans le pays...

A.V.

• Indemnisation des chômeurs

Les patrons doivent payer !

Vendredi 17 janvier se sont ouvertes les négociations entre le patronat et les syndicats sur l'assurance-chômage. Le patronat sur ce terrain aussi est à l'offensive: sous prétexte de déficit et d'une dette croissante, il voudrait revoir à la baisse les conditions d'indemnisation des chômeurs.

Après avoir parlé un temps d'un retour de la dégressivité des allocations chômage, le Medef a changé son angle d'attaque. Tout en mettant en avant l'urgence de la situation et sa volonté d'une stabilisation des comptes d'ici à trois ans, le patronat se dit « ouvert » aux différentes solutions, à condition qu'on ne touche pas au niveau de ses cotisations. L'Association des entreprises privées (AFEB), qui regroupe les cent plus grands groupes du pays, propose quant à elle une réduction du temps d'indemnisation qui passerait à 18 mois au lieu de 24 au maximum pour les moins de cinquante ans, ainsi qu'un durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation. Il faudrait pour y avoir droit avoir cotisé 12 mois au cours des 28 derniers mois au lieu de quatre.

L'Unedic, qui gère l'indemnisation des chômeurs, est confrontée à l'explosion du chômage. Mais les premiers responsables de cette situation sont les patrons, qui garantissent leurs profits en supprimant des emplois par centaines de milliers et en limitant le plus possible les salaires. Le montant des cotisations chômage qui rentre dans les caisses s'en

trouve amputé d'autant. Une réduction d'un million du nombre de chômeurs suffirait à supprimer le déficit. Le gros des dépenses des Caisses d'allocation chômage vient d'ailleurs de l'indemnisation des travailleurs précaires. 80 % des embauches se font en CDD ou en intérim, avec un retour rapide à Pôle emploi, et c'est l'Unedic qui verse alors les indemnités. La multiplication des contrats de quelques heures par semaine fait qu'un million deux cent mille travailleurs survivent avec une petite allocation chômage en plus de leur salaire de misère. Mais déniaient toute responsabilité dans la montée du chômage, le patronat voudrait encore diminuer les droits des chômeurs et réduire sa contribution aux Caisses d'indemnisation.

Le gouvernement Ayrault fait mine de peser en faveur du juste milieu. Hollande, lors de sa conférence de presse du 14 janvier, n'a pas hésité à se présenter comme un défenseur des travailleurs sans emploi : « *Ce n'est pas à un moment où il y a un taux de chômage élevé qu'il faut réduire les droits des chômeurs.* » Mais au même moment l'État a prévu dans son budget une diminution de 300 millions d'euros du déficit de l'Unedic pour l'année qui vient.

Dans la même veine, la Cour des comptes n'avait pas hésité à prôner une diminution des aides aux chômeurs, mettant en avant le montant élevé de l'indemnisation maximale qui dépasse aujourd'hui les 6 000 euros. Mais la dénonciation d'une somme que ne touchent que 0,06 % des chômeurs indemnisés n'est là que pour entretenir les préjugés

contre l'ensemble des travailleurs au chômage, présentés comme des profiteurs.

La réalité est évidemment tout autre. Le chômage touche aujourd'hui quasiment l'ensemble des familles ouvrières, et chaque travailleur sait aujourd'hui qu'il pourra se retrouver du jour au lendemain au chômage. Sur les cinq millions et demi de chômeurs inscrits à Pôle emploi, chiffre qui n'intègre pas tous ceux qui ont épuisé leur droit à l'indemnisation, les nombreux stagiaires, tous les salariés découragés, seule une petite moitié touche aujourd'hui une allocation. Le montant de celle-ci n'est plus dégressif, mais pour la moitié de ceux qui ont une indemnité, elle ne dépasse pas les mille euros. Les conditions pour l'obtenir n'ont cessé de se durcir. La durée maximale de deux ans est bien vite atteinte, avec la montée du chômage de longue durée qui touche en particulier les seniors, et qui se prolonge avec le report de l'âge de départ à la retraite. C'est alors les minima sociaux et la misère qui s'ensuit.

Le patronat, pourtant directement responsable du chômage, veut profiter de la crise et d'un gouvernement à son service pour imposer un nouveau recul aux travailleurs. Il ne peut être question de l'accepter. Ce qui doit être mis à l'ordre du jour, c'est de leur imposer la répartition du travail entre tous les bras disponibles tout en maintenant le niveau des salaires. Face à la montée du chômage, cet objectif doit devenir celui de toute la classe ouvrière.

Gilles BOTI

• Stages en entreprises

Il y a de l'abus

Chaynesse Khirouni, députée PS de Meurthe-et-Moselle, vient de déposer une proposition de loi, soutenue par le gouvernement, sur les stages des étudiants en entreprise. Il s'agit officiellement de mettre fin aux abus des employeurs et d'améliorer le statut des stagiaires.

Théoriquement, un stage doit permettre aux jeunes de se perfectionner au cours de leurs études. Le projet prévoit donc de « renforcer la dimension pédagogique », en assurant un suivi des stagiaires par un enseignant et en limitant la durée du stage à six mois maximum. Ce stage ne doit pas se substituer à un emploi permanent ou temporaire : l'inspection du travail devrait obtenir de « nouvelles missions de contrôle » dans ce domaine. Les entreprises ne devraient pas dépasser un nombre maximum de stagiaires à préciser, et l'indemnité versée, dans le cas des stages de deux mois et plus, soit 436 euros minimum pour 35 heures, ne serait plus imposable.

Après les déclarations de la ministre de l'Enseignement supérieur en mars 2013, puis la loi de juillet dernier sur l'enseignement supérieur, cette proposition de loi réaffirme de grands principes sans se donner les moyens de contraindre les patrons à les respecter. La députée a d'ailleurs précisé qu'il s'agissait d'un texte « qui doit défendre

les stagiaires sans tarir l'offre de stages côté entreprises ». Le gouvernement a donc renoncé à fixer le nombre maximum des stagiaires à 10 % de l'effectif de l'entreprise ou à deux par PME, comme le réclamait le collectif Génération précaire. En dessous de deux mois consécutifs, la « gratification » reste au bon vouloir de l'employeur. On peut imaginer que la limite de six mois de stage sera aussi peu respectée que la limite du nombre de CDD, que l'employeur soit privé ou public. Quant aux inspecteurs du travail, qui ont de moins en moins de moyens de faire leur travail auprès de patrons de plus en plus arrogants, on voit mal comment ils pourraient accomplir ces « nouvelles missions ».

En dépit de la loi, les employeurs ont souvent recours à des stagiaires pour un surcroît temporaire d'activité, dans les magasins en fin d'année ou pendant les soldes. Certaines entreprises de publicité, de sondage, de presse, emploient des stagiaires en permanence. Les stages en cours d'études sont devenus des stages d'après diplômes, en réalité des emplois précaires, encore moins payés, et souvent sans perspective d'embauche. De 600 000 en 2006, le nombre de stagiaires est passé à plus d'un million et demi en 2013. Vu la complaisance du gouvernement envers le patronat, la tendance n'est pas près de s'inverser.

Sylvie MARÉCHAL

• Total

Total arnaque

Devant les députés, le PDG de Total, Christophe de Margerie, a déclaré sans rire qu'il faisait « un rêve » : celui de « payer plus d'impôts en France »...

À l'écouter, si Total n'a pas payé grand-chose, voire rien du tout en 2009, 2010 et 2012 en France au titre des ses bénéfices, ce serait simplement parce que ses activités en France seraient déficitaires ! Le pauvre Margerie, voulant sûrement faire pleurer dans les chaumières, a clamé haut et fort que sa société avait payé 14 milliards d'impôts... mais à l'étranger. Mais il s'est bien gardé de rappeler que Total est la première société française et la seconde de la zone euro pour ce qui est de ses

capitaux en Bourse, que son chiffre d'affaires annuel dépasse 200 milliards d'euros, et que Total a dégagé 12,4 milliards d'euros de profits en 2012 après impôt.

Comme les autres très grandes sociétés, Total fait de l'optimisation fiscale à grande échelle, grâce à son armée d'experts financiers et à ses innombrables filiales, en profitant des différents systèmes fiscaux de chaque pays.

Avec tout cela, le PDG de Total a tout à fait les moyens de se payer la tête des députés... et malheureusement au-delà, de toute la population contrainte de payer des augmentations d'impôts bien salées.

Bertrand GORDES



• PSA

Les pouvoirs publics passent à la caisse pour la famille Peugeot

Après des mois de tractations secrètes, les principaux actionnaires de PSA, c'est-à-dire la famille Peugeot, réunis dans le conseil de surveillance du groupe, viennent de décider l'entrée de l'entreprise automobile d'État chinoise Dongfeng et de l'État français au capital de PSA. Ce type d'alliance est courant dans le monde des grandes entreprises, et le fait que l'actionnaire devienne en partie chinois ne change rien à l'affaire : il restera capitaliste.

PSA, déjà allié avec Dongfeng, a trois usines

en Chine et a vendu plus de 500 000 voitures en 2013 dans ce pays, ce qui en fait le second marché après la France. Mais le groupe voudrait se développer et s'implanter encore plus dans la région. Et pour cela il aurait, dit-il, besoin de moyens financiers. C'est ce qui explique l'entrée de Dongfeng au capital, et surtout l'apport de près d'un milliard d'euros par l'État français. La famille Peugeot, elle, se contente de lâcher 100 millions, gardant sa fortune accumulée sur l'exploitation des ouvriers de l'automobile pour faire des profits ailleurs. Elle fait donc payer à l'État les frais de sa stratégie de développement capitaliste.

Le gouvernement Hollande, qui a déjà offert l'an passé 7 milliards d'euros à la famille Peugeot pour garantir la banque PSA finance, s'apprête ainsi à renouveler le geste en versant directement un milliard à un groupe capitaliste privé, alors que les ministres ne cessent de dire que les caisses sont vides et qu'il faut faire des économies sur les budgets sociaux.

Pour justifier ce cadeau à cette famille bourgeoise richissime, le gouvernement se sert du prétexte de l'entrée d'un patron chinois et de sa volonté que le groupe reste français. Brandir le péril jaune est tout à fait dans la

continuité des élucubrations d'un Montebourg sur le patriotisme économique. Mais présenter le caractère national de l'entreprise comme une protection pour les travailleurs est quand même une très mauvaise farce !

C'est bien un patron français, un Peugeot bien de chez nous, qui a détruit des milliers d'emplois, avec le soutien et la complicité du gouvernement actuel comme du précédent. PSA ferme l'usine d'Aulnay et supprime 11 200 emplois, et ce n'est pas fini. Les annonces de suppression de lignes de montage dans les usines se font de plus en plus précises à

Mulhouse ou Poissy, menaçant des centaines d'emplois supplémentaires.

Quant à la participation de l'État, elle ne vaut pas mieux. Les exemples de Renault, Orange et bien d'autres sont là pour montrer que sa participation au capital d'un groupe capitaliste n'a jamais apporté la moindre garantie aux travailleurs. Au contraire, l'État a toujours accompagné les attaques patronales.

Alors, quel que soit l'actionnaire, État, Peugeot ou Dongfeng, les travailleurs devront se battre collectivement pour défendre leurs emplois et leurs salaires.

Marion AJAR

• Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne)

Des patrons à l'offensive

Les travailleurs des Fonderies du Poitou, Aluminium et Fonte, deux secteurs appartenant à Saint-Jean pour le premier et Teksid pour le second, sont de nouveau visés par une attaque des patrons. Ils fabriquent des culasses en aluminium et des carters en fonte pour l'automobile.

Au retour d'un mois de chômage partiel et de congés, la direction Saint-Jean Aluminium vient en effet de dénoncer, ni plus ni moins, l'ensemble des accords d'entreprise et usages acquis depuis trente ans. Elle entend remettre en cause les congés et tout ce qui, dans l'organisation actuelle du temps de travail, est plus favorable aux travailleurs que ce que prévoient la loi ou la convention collective. Le but, selon la direction, est de proposer des pièces à un prix compétitif à des clients potentiels. Aussi annonce-t-elle la couleur. Si les patrons veulent faire travailler plus longtemps, ils ne comptent pas augmenter les salaires, et veulent faire des économies sur le dos des travailleurs, en leur volant des congés divers tels que les ponts payés, des RTT, etc. Il s'agit d'augmenter le temps d'ouverture, ce qui se traduirait, pour les ouvriers, par une augmentation du nombre de jours travaillés à l'année, sans compensation. C'est inacceptable !

Bien sûr, les patrons de l'Alu prétendent que cette remise en cause des acquis sera négociée avec les syndicats, à partir du début février. Mais c'est d'une attaque qu'il s'agit, pas d'une négociation. Si elle veut baisser le prix des pièces, que la direction prenne sur ses profits !

Pour orchestrer tout cela, un nouveau directeur a été nommé à l'Alu. Il a déjà fait ses preuves à Cléon, où les patrons ont imposé un plan de compétitivité.

Il avait déjà fallu batailler, en 2011, contre la direction de l'époque (du groupe Montupet), qui voulait baisser les salaires de 25 %. Huit semaines de grève avaient été nécessaires pour exiger le retrait de ce plan de compétitivité. Aussi, si dans les ateliers les travailleurs attendent de voir les mesures concrètes que veut imposer la direction, la plupart ont conscience qu'il faudra se défendre. Les responsables de l'usine, qui dans une note de service avaient osé parler de compétitivité et de « difficultés qui sont l'occasion de souder les équipes », sont revenus en arrière en rédigeant une deuxième version de leurs vœux sans ces mots-là. Quelques jours plus tard, la direction a eu un bref aperçu du mécontentement des travailleurs lors de la présentation de ses vœux, en venant sonder leur état d'esprit dans les ateliers.

À la Fonte, le vice-président du groupe Teksid est venu annoncer une recapitalisation de 18 millions d'euros pour renflouer l'entreprise qui aurait, paraît-il, perdu de l'argent depuis des années. Cet argent frais permettrait



de faire entrer dans la fonderie un nouvel actionnaire, qui serait paraît-il amené à devenir l'actionnaire principal. Comme quoi, le travail des ouvriers leur rapporte beaucoup d'argent. Et dire que, depuis des années, Teksid

prétend travailler à perte. On voit ce qu'il en est, quand la direction trouve sans problème 18 millions.

Pour la direction, tout cela ce n'est pas assez : elle veut encore augmenter les cadences sur les lignes de montage et

continuer d'imposer des salaires tellement insuffisants que les minima des grilles se retrouvent en dessous du smic. À la Fonte comme à l'Alu, les travailleurs n'ont pas à accepter ces nouveaux sacrifices !

Correspondant LO

• Manoir industries – Saint-Brieuc

Nouvelles menaces sur l'emploi

Le groupe Manoir industries, qui fabrique des grosses pièces de fonderie pour le broyage et concassage ainsi que des plus petites pour la cimenterie, tuilerie, etc. a été racheté par le groupe chinois Yantai Taihai fin 2012. Trouvant plus rentable de fabriquer les petites

pièces en Chine, il a décidé de se séparer de l'usine de Saint-Brieuc.

Plusieurs dizaines de travailleurs, sur un effectif actuel de 190 salariés, risquent de faire les frais de cette opération. La direction de l'usine, qui « ne souhaite pas s'exprimer à ce stade

de la procédure », tout en assurant qu'il n'y aura aucun licenciement, envisage toutefois de proposer à des salariés de « s'approprier à changer de métier », ainsi que des formations.

On sait ce que valent les paroles de patrons !

Correspondant LO

• À la RATP

Les travailleurs refusent le risque amiante

Suite à l'arrêt de quatre lignes de métro du fait de la présence d'amiante dans un poste centralisé de commande et de contrôle, ce problème à la RATP a resurgi dans l'actualité. Mais en fait il ne cesse de se poser dans les ateliers de maintenance des équipements et des trains.

Suite à la mobilisation des travailleurs de l'atelier de Mas-sy, qui avaient dénoncé le danger que représentait le décollement de la peinture Insonastic, composée en partie d'amiante, dans les rames du RER B, et à l'exercice de leur droit de retrait par les conducteurs de cette ligne, la direction a été obligée de prendre des mesures.

En réalité, l'amiante est partout sur le réseau, que ce soit dans les gares, les bâtiments ou les rames, malgré le désamiantage fait il y a plus de dix ans. Les trains roulant sur la ligne B, bien que sortant de rénovation, contiennent toujours de l'amiante. Et du coup c'est une lutte permanente des travailleurs pour contraindre la direction à vérifier s'il y a

de l'amiante et à prendre des mesures.

En fait, la direction de la RATP ne se donne pas les moyens de procéder à un désamiantage complet, ni même à un recensement exhaustif des zones ou des matériaux qui peuvent en contenir. Elle minimise les risques pour la santé des travailleurs comme des voyageurs et juge que celle-ci ne vaut pas la dépense. Elle évoque « une gestion du risque contrôlée » sous prétexte que l'amiante confiné n'est pas un danger. C'est effectivement la loi, mais celle-ci, même si elle a été durcie ces dernières années, reste toujours en deçà des nécessités.

Dernièrement, des travailleurs de l'atelier de Pleyel, qui

s'occupent de l'entretien des trains de la ligne 13, ont refusé d'intervenir sur l'Insonastic parce qu'ils jugent que leur sécurité n'est pas assurée. Cela s'est déjà produit dans plusieurs ateliers et la direction a, à chaque fois, temporisé en augmentant les précautions prises, en demandant des volontaires en échange de primes. Mais cette fois-ci la direction a changé de ton et a décidé de pointer en absence illégale ceux qui, dans l'atelier de Pleyel, avaient refusé le travail, ce qui est une menace de retenue de salaire.

Cependant, de plus en plus de travailleurs sont conscients du danger, en particulier après avoir suivi des formations sur le sujet. Et puis la décision de la direction de faire rouler jusqu'en 2040 des trains contenant de l'Insonastic qui se décolle a augmenté la colère. Ce sont des équipes successives qui devront travailler sur ce poison encore une vingtaine d'années. Les



salariés de la maintenance, eux, ne veulent pas aller au travail la peur au ventre parce qu'ils interviennent sur les parties du train ou des bâtiments dont on sait qu'ils sont contaminés.

La direction compte leur faire accepter le risque d'exposition à l'amiante par le chantage ou l'intimidation. Eh bien, cela ne marche pas !

Correspondant LO

• CHS Cadillac (Gironde)

contre la dégradation de leurs conditions de travail

Les employés se mobilisent

Le soir du 31 décembre, à l'Unité des malades difficiles de Cadillac (UMD), en Gironde, une infirmière et un aide-soignant ont été violemment agressés par un patient. Cette agression a provoqué la colère de tout le personnel. Tout le monde savait que cela devait arriver, avec la dégradation des conditions de travail et le sous-effectif permanent de ce centre hospitalier spécialisé (CHS).

La direction s'est dédouanée

en expliquant que les normes en effectifs étaient remplies, avec trois infirmières et un aide-soignant... sauf que l'un d'eux était occupé sur le poste d'alerte et que, face à ce type d'agression, il faut être plus de soignants, au moins cinq, comme c'était le cas avant les plans d'économies décidés par les gouvernements et relayés par la direction.

Un premier rassemblement, appelé par les syndicats de l'hôpital, s'est fait lundi 14 janvier. Plus de 70 agents sont venus manifester leur colère. Les

employés ont revendiqué la fin du sous-effectif, le renforcement des équipes, et dénoncent le chef du pôle où a eu lieu l'agression, à cause de son arrogance envers le personnel. Le directeur de l'hôpital a répondu par le mépris aux revendications.

En réponse, un préavis de grève illimitée a été déposé et l'ensemble des agents s'est mobilisé. Depuis mardi 14, ils se relaient devant le portail de l'UMD et bloquent les entrées. Ils se retrouvent en permanence au moins à une vingtaine, souvent

bien plus, puisqu'ils étaient plus de 90 (sur un effectif de 140 soignants environ) lors de l'assemblée générale de vendredi 17. De nombreux employés des autres pôles du CHS viennent apporter leur soutien.

Devant leur détermination qui était toujours aussi forte lundi 20 janvier, le directeur est venu faire quelques propositions: le chef de pôle partirait, une enquête Igass (Inspection générale des affaires sociales) doit être menée, un accord local serait signé, remettant en

place les quatre infirmières plus un aide-soignant pour le même nombre de patients.

Le personnel, réuni en assemblée, a voté la continuation du mouvement. Tous étaient bien conscients que les reculs de la direction n'avaient été obtenus que par la mobilisation unanime de l'UMD, mais que cela restait des promesses. La meilleure garantie pour que la direction respecte ses promesses, c'est que tous maintiennent la pression.

Correspondant LO

• La Poste – Ille-et-Vilaine

Réactions aux provocations de la direction

Une centaine de postiers s'étaient rassemblés, le 20 janvier dernier, à la direction départementale de Rennes de La Poste. Ils venaient soutenir trois collègues syndicalistes (deux de SUD et un de la CGT) de la plate-forme colis du Rheu, menacés de quinze jours d'exclusion de service sans salaire.

On leur reproche d'avoir perturbé la production, simplement en rentrant dans le centre avec les grévistes, au bout de trois jours de conflit en octobre dernier, pour demander à être reçus par la

direction. Cette grève avait pour but d'empêcher la suppression de repos compensateurs.

Après la tenue de deux conseils de discipline, la direction maintient son projet de sanction, mais les postiers du Rheu ne veulent pas en rester là. D'autres actions sont prévues dans les semaines à venir. Les patrons de La Poste montrent de plus en plus ouvertement leur volonté de supprimer les acquis des postiers et de museler les syndicats.

A u t r e e x e m p l e

d'autoritarisme en Ille-et-Vilaine: au bureau de Saint-Malo, une factrice en contrat d'avenir a récemment été licenciée sur le champ pour avoir simplement demandé des explications sur l'augmentation de sa charge de travail. Plus de 80 % des facteurs de ce service, en colère, se sont spontanément mis en grève pendant deux jours, et la direction a fini par la réintégrer dans un autre bureau.

Comme quoi, les réactions collectives sont salutaires.

Correspondant LO

• Centre financier de Bordeaux

La Poste bancaire

Au centre financier de Bordeaux, des dizaines de milliers de chèques sont en reste: ils ne sont pas traités en temps et en heure et prennent un retard considérable et anormal, ce qui ne peut que causer des soucis à ceux dont le compte attend d'être crédité.

La cause principale de ce dysfonctionnement majeur est encore une fois le manque de personnel et les départs non remplacés. Et malgré le

renfort des autres services, l'entraide du centre financier de La Source, près d'Orléans, le délestage de 15 000 chèques par jour à la filiale Docapost, l'embauche de CDD et des heures supplémentaires y compris le samedi matin, le retard continue de s'accumuler.

Au total, ce sont les clients et les agents qui paient les conséquences de ce sous-effectif récurrent à La Poste.

Correspondant LO

• Sanofi

La pilule du 0 % d'augmentation ne passe pas

Après une journée de grève en décembre sur tous les sites du groupe, plusieurs milliers de travailleurs de Sanofi se sont à nouveau mobilisés le 14 janvier: débrayages, rassemblements, blocage de la distribution, pour exiger des augmentations de salaire et un emploi garanti pour tous.

Sanofi, un groupe pharmaceutique toujours sur le podium du CAC 40, a annoncé en décembre dernier 0 % d'augmentation générale pour le personnel en 2014. Une vraie provocation, alors que chaque année ce groupe engrange 8

à 9 milliards de profits, dont il entend distribuer la moitié à ses actionnaires ! Cette annonce a provoqué la colère des travailleurs.

Sur plusieurs sites, les directions locales ont mis tout leur poids contre ces actions

des travailleurs, faisant ouvertement planer des menaces sur l'avenir des sites, sur les emplois, tout cela évidemment dans un contexte où des plans de licenciements sont annoncés quotidiennement, et souvent dans des régions déjà ravagées par le chômage.

Et si la colère s'exprime, c'est aussi parce que dans les établissements du groupe l'exploitation ne cesse de s'accroître. En conséquence

des suppressions de postes (4 800 emplois supprimés depuis 2008 et 1 300 emplois visés par la restructuration en cours de la Recherche) et des fermetures de sites, il y a une accélération des cadences de production, avec le stress qui l'accompagne, du fait qu'elle s'effectue avec toujours moins de salariés. La direction multiplie les postes tenus par un seul ouvrier et il y a désormais en permanence près de 20 %

de travailleurs en situation précaire, avec des horaires de plus en plus inhumains (travail de nuit, en équipes, en VSD).

Mais les travailleurs réagissent d'autant plus à ces attaques que le groupe regorge d'argent généré par leur travail et que, crise ou pas crise, année après année, les profits faramineux de cette industrie ne cessent de s'accumuler.

Correspondant LO

• Biscuits LU

Château-Thierry

Les leçons de morale ne remplacent pas la paie

À l'usine de biscuits LU de Château-Thierry, la direction ne cesse de faire la morale et des opérations de communication, tout en baissant les effectifs et avec des augmentations dérisoires de salaire. Et Mondelez International, le groupe fabriquant les biscuits Oréo et dont dépend LU, distribue des milliards aux actionnaires.

La direction prodigue ses bons conseils dans les revues qu'elle envoie aux travailleurs: elle leur explique comment se relaxer, comment faire pour être au meilleur de la forme. D'après elle, ils auraient la chance de travailler dans « une usine en or ». Mais tout cela s'accompagne de rappels à l'ordre pour respecter les différentes consignes, quand ce n'est pas pour insinuer qu'en ne les respectant pas les salariés souffriraient par leur faute de troubles musculo-squelettiques et de santé en général. Comme si l'augmentation des cadences et la dégradation des conditions de travail n'y étaient pour rien!

Question salaire, la direction propose des augmentations de 0,7 % au 1^{er} avril, et 0,8 % au 1^{er} octobre. Question emploi, les travailleurs qui partent à la retraite ne sont pas remplacés, si ce n'est par des intérimaires qui représentent maintenant près de 20 % des effectifs. Et quand la direction impose de prendre des jours de congés pour amortir les aléas de la production, elle ne paye pas les intérimaires.

Lorsque des protestations commencent à s'élever, la direction sort un autre discours. Elle l'a récemment

montré à l'usine de Viana, en Espagne, où un syndicat a appelé à une grève illimitée pour que les temps de repos des travailleurs en horaires flexibles soient respectés. Mondelez a alors annoncé que cette grève était disproportionnée et irresponsable. Comme si le fait que la santé des salariés soit détruite par les conditions de travail n'était pas grave, comme si les suppressions d'emplois n'étaient pas un acte profondément irresponsable à leur égard.

Par contre, d'après la direction elle-même, les mesures d'économies et de suppression de certains types de production lui ont fait gagner plus de 420 000 euros en 2013 sur l'usine de Château-Thierry. Cela représente plus de 4 000 euros par salarié.

Fin 2013, le groupe Mondelez a versé aux actionnaires 1,7 milliard de dollars en leur rachetant des actions. Il y aurait là de quoi donner 2 000 euros par mois à plus de 50 000 personnes pendant un an. Le groupe compte aller jusqu'à 7,7 milliards de dollars d'ici 2016. Mais, pour qu'il pense aux emplois et aux salaires, il faudra l'y forcer.

Correspondant LO

• Marseille

Sur un chantier du bâtiment

Conditions de travail mortelles

Quartier de la Joliette à Marseille, les grands travaux foisonnent. Là, un travailleur est mort lors d'une explosion de gaz et de l'incendie qui a suivi, le mardi 7 janvier.

Au fond de la tranchée de trois mètres, cet ancien ouvrier de ERDF, installé à son compte, travaillait sur une conduite de gaz. Il devait installer une dérivation sur une conduite de 200 mm en principe en fonte, d'après sa feuille d'emploi, et pour cela la chauffer à la flamme d'un chalumeau, le « flambard ». D'autres conduites de gaz, en plastique celles-ci à coup sûr, se trouvaient aussi au fond de la tranchée. Peut-être aussi y avait-il déjà une poche de gaz

due à une fuite de conduites malmenées par les travaux.

La flamme qui a jailli a été d'une telle intensité qu'elle a tué le soudeur puis ravagé tous les étages de l'immeuble contigu, le Marceau.

Ce terrible accident qui a causé la mort d'un homme est loin d'être dû à la fatalité. Des explosions, coupures accidentelles de conduites de gaz, d'électricité ou autres câbles répertoriés, il y en aurait eu 101 en une année pour la seule ville de Marseille, soit 26 de plus que pour la ville de Paris! Et un porte-parole de GRDF précisait que, « statistiquement, il n'y a aujourd'hui à Marseille pas plus d'incidents que dans d'autres villes ». Les plans dont

disposait cet artisan étaient-ils vraiment exacts? On peut en douter: ces plans des différents réseaux, à cause des réductions d'effectifs, ne sont plus tenus à jour comme ils l'étaient auparavant. Et cela concerne le gaz, l'électricité, les télécoms, l'eau, les égouts.

Enfin, expliquait un cadre de Gaz de France, « on est dans une logique de réduction d'effectifs à GDF et donc nous devons déléguer des chantiers à des sous-traitants ».

L'un de ces 101 « incidents » pour la seule ville de Marseille, comme la direction de Gaz de France les qualifie, a causé la mort d'un homme dans des conditions atroces.

Correspondant LO

• BASF – Huningue (Haut-Rhin)

Après la grève

Les travailleurs de BASF Huningue ont fait grève du 12 au 17 janvier contre le plan de suppression de 140 emplois. En bloquant le site et en arrêtant la chaudière qui alimente en vapeur les usines Novartis, Delpharm et TFL situées sur le site industriel de Huningue, les grévistes ont perturbé la production de plusieurs entreprises, et de cette façon ils ont marqué des points. Les négociations vont reprendre dans les prochains jours avec un nouvel interlocuteur.

La direction ne propose pour l'instant que le minimum: 7 000 à 25 000 euros selon l'ancienneté. Autant dire des clopinettes, car la majorité des salariés ont plus de 45 ans et des décennies de travail derrière eux. Ils demandent des garanties plus conséquentes que les brouilles que propose



la direction. Les grévistes ont chiffré à 300 000 euros le drame de perdre un CDI.

Les suppressions d'emplois à Huningue font partie d'un plan plus vaste de 650 suppressions d'emplois d'ici 2017 en Europe. La direction ne fera croire à personne que cet énorme trust de la chimie est obligé de supprimer des emplois. BASF, c'est 111 000 salariés dans le monde et 72 milliards de chiffre

d'affaires. Un groupe tellement riche qu'il a pu payer 3,5 milliards d'euros d'impôts en Allemagne l'an dernier. C'est dire l'immensité de sa fortune.

BASF aurait largement de quoi payer les indemnités que revendiquent les grévistes. Quant aux pouvoirs publics, ici comme ailleurs, ils laissent les grandes entreprises saccager l'emploi.

Correspondant LO

• La fin de vie de Vincent Lambert

Entre choix médical et intégrisme religieux

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a décidé, le 16 janvier, le maintien en vie de Vincent Lambert, un tétraplégique de 38 ans, en état de conscience minimale depuis un accident de la route en 2008. Cette décision de justice fait suite à une plainte des parents, contestant la décision des médecins du CHU de Reims de suspendre son traitement, dans le cadre de la loi Leonetti.

L'équipe médicale avait d'abord consulté la famille, avant de réunir une commission de sept médecins, dont quatre extérieurs au service, pour prendre une décision. C'est la seconde fois que la justice interdit à l'équipe médicale de laisser mourir Vincent Lambert. Sa femme Rachel était pourtant favorable à une telle décision. Son mari et elle-même, infirmiers, avaient discuté à plusieurs reprises de la fin de vie, et Vincent Lambert

était opposé à tout acharnement thérapeutique.

C'est après plusieurs années de présence quotidienne aux côtés de son mari en conscience minimale que Rachel Lambert s'est résolue à sa fin de vie, proposée par l'équipe médicale. Mais elle a alors fait l'objet de pressions de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, une organisation catholique intégriste d'extrême droite, dont les parents de Vincent Lambert sont proches, lui reprochant de cautionner « un processus de mort » et lui demandant de « laisser vivre » son mari.

Dans cette triste affaire, les pressions religieuses sont en effet manifestes, alors que la loi Leonetti, adoptée en 2005, doit être réformée. En effet, cette loi autorise l'arrêt des traitements quand le patient le demande ou après une réflexion collégiale s'il n'est pas en mesure d'exprimer sa volonté. Mais l'arrêt des traitements, de l'alimentation et de l'hydratation, peut entraîner

d'intenses souffrances, et la loi n'autorise pas l'aide active à mourir, l'euthanasie, que réclame par exemple l'Association pour le droit à mourir dans la dignité.

L'euthanasie comporte des dangers, dans une société où les rapports sociaux sont fondés sur l'argent et où les hôpitaux sont à la diète. La fin de vie d'un patient incapable de s'exprimer peut vite être mise en balance avec le coût du traitement. Trouver des solutions humaines est un problème qui ne peut être résolu aisément dans une société où tout le système de santé est soumis à la pression de la rentabilité. Le personnel est trop peu nombreux, débordé, souvent dans l'impossibilité de prendre le temps de soulager et d'accompagner, ne serait-ce que moralement, des personnes en fin de vie. L'élaboration d'une loi autorisant dans certains cas l'euthanasie n'est donc pas simple et nécessiterait de sérieux garde-fous,

un maximum de précautions, de contrôles et d'humanité envers les proches. Cependant, de telles lois existent aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et, semble-t-il, n'entraînent pas d'abus.

Mais, surtout, ce n'est pas à l'Église ni aux tenants de l'ordre moral de juger. Le porte-parole des évêques de France a ainsi déclaré : « *Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental : Tu ne tueras pas.* » Mais, sans remonter aux guerres de religion, l'Église a cautionné les guerres coloniales, la peine de mort et tout un ordre social dont la violence tue chaque jour. Alors quand elle refuse à des malades incurables ou à leurs proches le droit d'éviter des souffrances physiques et morales, elle ajoute sa part de sottise et d'inhumanité à une société qui en a déjà à revendre.

Michel BONDELET

• Forum de Davos

La bombe de l'inégalité sociale

En prélude à sa quarante-quatrième session, qui se tiendra du 22 au 25 janvier à Davos en Suisse, le Forum économique mondial a publié une étude sur le « risque global ». Parmi les principales menaces auxquelles sera confrontée l'économie mondiale dans les dix prochaines années, ses experts relèvent

les conséquences du « fossé persistant entre les revenus des citoyens les plus riches et ceux des plus pauvres ». Elles seraient un « risque susceptible de provoquer les dégâts les plus graves dans le monde au cours de la prochaine décennie ».

L'étude énumère aussi une foule d'autres risques, tout aussi réels, pouvant

« provoquer un choc systémique à l'échelle mondiale » : crise fiscale et financière, guerre pour l'eau, changement climatique, catastrophes naturelles, crise alimentaire, inefficacité des antibiotiques, cyber-attaques, etc. Autant de domaines dans lesquels la population travailleuse n'a guère de responsabilités.

Les sages du Forum économique mondial constatent donc que leur système produit la dynamite sociale capable de le réduire à néant. Ils ne vont cependant pas jusqu'à nous inviter à allumer la mèche. Mais c'est une conclusion à laquelle les travailleurs arriveront de toute façon.

Vincent GELAS

• Blindés légers

Encore deux milliards qui vont s'envoler

Le parc des blindés légers sur pneus de l'armée de terre française (véhicules de l'avant blindés, Sagaie et AMX 10 RC) a 35 à 40 ans d'âge. Ces engins ont été utilisés abondamment en Afghanistan et en Afrique, mais ils seraient devenus largement obsolètes.

La sagesse voudrait qu'on les envoie à la casse et qu'on cesse d'intervenir en Afrique ou ailleurs : cela ferait des économies. Mais évidemment l'armée ne l'entend pas ainsi et veut renouveler son vieux matériel. C'est pourquoi un appel d'offres vient d'être lancé pour construire 2 300 blindés légers pour un montant total évalué à deux milliards d'euros, qui sera probablement dépassé, comme c'est habituel.

Comme il s'agit, en même temps que des besoins de l'armée, de défendre aussi les profits des marchands de canons,

l'appel d'offres s'adresse exclusivement à des entreprises françaises : Nexter, Renault Trucks et Thales. Il existe en effet une clause du traité européen qui permet à un pays membre de « prendre les mesures qu'il estime nécessaire à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce

d'armes, de munitions et de matériel de guerre ».

En l'occurrence, on ne voit pas très bien en quoi les « intérêts essentiels » de la sécurité de la France seraient menacés. En revanche, ces blindés légers seraient parfaitement adaptés à des missions africaines ou asiatiques, et à même d'enrichir les producteurs de

matériel de guerre.

Deux milliards, si ce n'est plus, sont donc promis à s'envoler, en plus du milliard promis à Dassault pour moderniser ses Rafale, ce qui fera des écoles, des hôpitaux, du personnel en moins... et des victimes aux quatre coins du monde.

André VICTOR



• Chômage dans le monde

Le capitalisme nous prépare le pire

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), il y avait 202 millions de chômeurs dans le monde fin 2013. Ce chiffre est bien en deçà de la réalité vu les conditions de survie de l'immense majorité de la population de la planète qui se concentre dans les bidonvilles des grandes villes et ne parvient que rarement à trouver un emploi régulier. Mais même d'après les propres critères de l'OIT, la situation ne fait que se dégrader.

Alors que certains parlent de développement en Chine, de croissance en Afrique, de sortie de crise aux États-Unis, tous les panneaux sont au rouge : il y a selon ces chiffres 5 millions de chômeurs en plus par rapport à l'année précédente, et il y en aura sans doute 4 millions de plus l'année prochaine sur la planète. Partout la durée du chômage a augmenté. Elle a doublé en moyenne depuis 2007, et aux États-Unis le chômage de longue durée touche désormais 40 % des sans-emploi.

De plus, l'OIT, cet organisme tout ce qu'il y a de plus officiel, montre à quel point la situation se dégrade même pour ceux qui ont un travail. Les nouveaux emplois créés depuis le début de la crise de 2007 sont non seulement bien moins nombreux, mais surtout beaucoup plus précaires : des emplois de travailleurs indépendants, de travailleurs familiaux, sans couverture sociale et avec des salaires de misère. En 2013, 375 millions de salariés auraient gagné moins de 1,25 dollar par jour.

Et dans le même temps, les grands trusts internationaux consacrent une part croissante de leurs profits à racheter leurs propres actions pour les détruire, afin de faire monter la valeur de leur capital.

Gilles BOTI